

Plan de gestion des îles Petrie



Version définitive
Mars 2013



Photographie de la page couverture : Les Amis de l'île Petrie

Table des matières

Tableaux	2		
1.0 INTRODUCTION ET OBJECTIF	1	7.0 PLANS DU SITE.....	37
1.1 Objectif du plan	1	8.0 RÉVISION DU PLAN	40
1.2 Processus d'élaboration du plan	1	9.0 CONCLUSION	40
2.0 EMPLACEMENT ET CONTEXTE	3	10.0 BIBLIOGRAPHIE.....	41
2.1 Emplacement des îles Petrie	3	ANNEXE A – SOMMAIRE DE L'ÉTAT ACTUEL DE	L'ENVIRONNEMENT NATUREL..... I
2.2 Histoire naturelle et culturelle	3	ANNEXE B – INTERVENANTS ET GROUPE RESPONSABLE DE LA	PLANIFICATION..... I
2.3 Cadre de planification	4	ANNEXE D – RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX	COMMUNICATIONS
3.0 SITUATION ACTUELLE	5		
3.1 Environnement naturel	5	Figures	
3.2 Loisirs extérieurs	8	1 – Emplacement des îles Petrie	3
3.3 Sensibilisation	12	2 – Carte du zonage de la Ville d'Ottawa pour les îles Petrie	5
3.4 Santé et sécurité	12	3 – Conditions actuelles sur les îles Petrie	6
3.5 Partenariats	13	4 – Hiérarchie des énoncés stratégiques	18
4.0 DÉFIS ET POSSIBILITÉS.....	14	5 – Cartes des zones d'activité des îles Petrie	20
4.1 Défis de la gestion	14	6 – Plan des îles Petrie	38
4.2 Possibilités	16	7 – Plan de la forêt Queenswood	39
4.3 Rôles et responsabilités	17		
5.0 VISION.....	18	Tableaux	
6.0 PLAN DE GESTION DES ÎLES PETRIE.....	20	6.1 Activités permises en fonction des zones d'activités	21
6.1 Buts pour la gestion des îles Petrie	24		
6.2 Objectif 1 : Préservation de l'intégrité écologique	25		
6.3 Objectif 2 : Offre d'activités récréatives en plein air	28		
6.4 Objectif 3 : Sensibilisation du public	32		
6.5 Objectif 4 : Sécurité de la communauté	34		
6.6 Objectif 5 : Gestion en partenariat	36		

1.0 Introduction et objectif

Les îles Petrie est un site de 291 hectares composé d'îles de terre alluviale, de milieux humides et de forêts, qui se situe le long de la rivière des Outaouais. Ce fleuron de la Ville d'Ottawa constitue un rare exemple de complexe d'îles et de milieux humides en grande partie intouchés par l'homme; les îles Petrie est d'ailleurs désignée comme terres humides d'importance provinciale. La majeure partie des îles Petrie est une zone de conservation de la nature, mais elle comporte également, à son entrée, une populaire zone de loisirs estivaux. Les gestionnaires du site placent la protection de l'environnement naturel au sommet de leurs priorités tout en permettant la tenue d'activités de loisirs qui respectent les caractéristiques naturelles d'importance, et ils maintiendront cette orientation dans l'avenir.

1.1 Objectif du plan

Le projet a comme objectif principal l'élaboration d'un plan de gestion pour la protection à long terme des fonctions et des attributs écologiques des îles Petrie qui permettra aux visiteurs de profiter du secteur en prenant part à des activités de loisirs appropriées pouvant être gérées de façon durable avec les ressources fournies par la Ville et des intervenants.

Le processus de planification visait à :

- préparer un plan de gestion des îles Petrie comportant une vision pour les vingt-cinq prochaines années, basé sur des buts qui contribueront à l'atteinte de l'objectif énoncé précédemment; les buts définitifs seront établis en consultation avec les intervenants concernés et la Ville d'Ottawa;
- délimiter des zones d'activités et proposer des stratégies pour la gestion de toute une gamme de loisirs dans les différents sites;
- fournir des recommandations détaillées pour la gestion à court terme (y compris des estimations des coûts), de même que des

lignes directrices pour la gestion à long terme afin de prendre en charge les différents problèmes du site (p. ex., éradication des espèces envahissantes, restauration des environnements dégradés);

- fournir des études de définition et des estimations des coûts pour les infrastructures (p. ex., secteurs pour la mise à l'eau, emplacement des sentiers, recommandations générales sur le surfaçage, possibilités d'interprétation, point d'entrée et d'accès, emplacement de sentiers accessibles) conformément aux recommandations de gestion;
- déterminer les priorités en matière de gestion et d'aménagement pour les cinq prochaines années, et élaborer des lignes directrices à plus long terme.

Le présent plan de gestion porte sur le complexe des îles Petrie et de la rive adjacente. Dans tout le document, le terme « île Petrie » fait référence au parc dans son entier, c'est-à-dire les îles et la rive adjacente. Le terme « île » désigne seulement la partie insulaire du parc, composée de la zone de loisirs du Parc Stuemmer et de la Réserve écologique Grandmaître. Le terme « forêt Queenswood » désigne la partie continentale du site.

1.2 Processus d'élaboration du plan

Une évaluation écologique complète des îles Petrie a été entreprise par la Ville d'Ottawa et les intervenants. Un récent rapport (Brunton, 2009) produit dans le cadre de la première étape du processus d'élaboration du plan comprend un examen exhaustif de l'état écologique actuel du site. Un résumé de cet examen est fourni à l'annexe A.

Dans le cadre de la préparation du plan de gestion, il y a eu des consultations auprès des intervenants et des groupes d'utilisateurs, une évaluation des répercussions et de la compatibilité des utilisations du territoire en fonction de l'état environnemental actuel, ainsi qu'un repérage des problèmes de gestion. De plus, des

lignes directrices de gestion, des plans conceptuels et des actions prioritaires ont été établis dans le but de régler les problèmes de gestion, de permettre toute la gamme d'activités de loisirs voulue et de protéger les fonctions et les attributs écologiques du site.

Plus précisément, le processus de planification tenu en 2010 et 2011 a compris les activités suivantes :

- la tenue d'un atelier avec le comité consultatif des îles Petrie et une journée portes ouvertes dans le but d'obtenir l'avis et les recommandations des résidents pour la gestion future des îles Petrie;
- l'élaboration d'objectifs en matière d'utilisation et de gestion, précisés grâce aux commentaires obtenus dans le cadre d'un atelier après des intervenants, d'un sondage en ligne et d'une séance de consultation publique;
- le repérage de possibilités d'utilisations récréatives convenables (p. ex., randonnée pédestre, canotage et kayak, sensibilisation, observation de la nature, baignade);
- le repérage et l'analyse d'occasions et de problèmes relatifs à la gestion;
- l'élaboration de recommandations détaillées, concernant notamment :
 - des stratégies pour la gestion générale du site (y compris la définition des rôles de la Ville, des partenaires et des intervenants et de la relation entre ceux-ci);
 - la gestion de l'utilisation (p. ex., journées de pointe de fréquentation de la plage, fermetures de la plage, diversification des activités de loisirs, contrôle des répercussions de la présence de visiteurs, dont les activités indésirables comme le vandalisme);
 - la prise en charge des facteurs agressifs du milieu existants et futurs (p. ex., augmentation de

l'achalandage, tendances du climat, espèces envahissantes);

- la création de stratégies à long terme pour la préservation de l'intégrité écologique;
- l'élaboration d'un plan conceptuel pour une infrastructure qui favorise le plaisir des visiteurs, et qui prend en compte :
 - l'accès des bateaux et les possibilités de navigation;
 - l'emplacement, le traitement et la conception des sentiers;
 - la gestion de l'utilisation (p. ex., signalisation);
 - les ressources d'interprétation (p. ex., panneaux, centre d'interprétation);
- la précision des recommandations de gestion et du plan conceptuel par la tenue d'une deuxième rencontre avec les intervenants en mars 2011, la prise en compte des commentaires écrits des intervenants et un examen par le personnel de la Ville;
- la dernière révision de l'ébauche du plan de gestion pour y intégrer les commentaires pertinents obtenus à la suite de la distribution du document aux intervenants et aux membres du public intéressés, de même ceux obtenus lors de l'assemblée publique de juin 2011;
- la présentation du plan de gestion des îles Petrie au Conseil municipal en janvier 2013 aux fins d'approbation.

2.0 Emplacement et contexte

La présente section vise à décrire le contexte historique et géographique de l'environnement naturel et des caractéristiques récréatives des parties insulaire et continentale des îles Petrie.

2.1 Emplacement des îles Petrie

D'une superficie de 291 hectares, le territoire des îles Petrie est composé d'îles, de milieux humides et de terres continentales situées sur la rive sud de la rivière des Outaouais, au nord-est du secteur urbain d'Ottawa (voir la figure 1). La partie continentale du site est bordée au nord par la rivière des Outaouais, au sud par le chemin North Service, à l'ouest par des sentiers récréatifs et le lotissement Queenswood, et à l'est par le chemin Trim.

Figure 1 : Emplacement des îles Petrie (Google Maps, 2011)



2.2 Histoire naturelle et culturelle

La description suivante de l'histoire naturelle et culturelle des îles Petrie est une adaptation d'un extrait du site Web des Amis de l'île Petrie (2010) et des commentaires de différents intervenants.

Il y a de 70 000 à 10 000 ans a eu lieu la dernière glaciation dans la vallée de l'Outaouais. Plus tard, la mer Champlain a inondé les terres creusées par le recul des glaciers et a recouvert la région. Il y a 8 000 ans, la mer s'est retirée, laissant place à la rivière des Outaouais dans la vallée. Puis, il y a environ 3 000 ans, les premières populations humaines sont arrivées dans le secteur; on sait d'ailleurs que la vallée de l'Outaouais était le territoire des Algonquins à l'époque. Plus récemment, en 1800, Philemon Wright et cinq familles américaines ont quitté la Nouvelle-Angleterre pour s'établir à Hull. Dès 1806, le premier radeau de billots a été transporté par flottage sur la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville de Québec. Bien que le flottage de radeau de billots se soit terminé sur la rivière des Outaouais en 1908, d'autres méthodes ont permis la poursuite de l'exploitation forestière dans la vallée.

L'île Petrie a été nommée en l'honneur d'Archibald Petrie (1783-1864), un capitaine de la Marine royale qui a servi durant la guerre de 1812 et les Rébellions de 1837 du Haut-Canada. Petrie a été député du comté de Russell de 1844 à 1847, et membre du Conseil municipal de Cumberland de 1852 à 1856. Après son départ de l'armée à la fin des années 1830, Petrie a loué une parcelle de terre qui comprenait les îles, et s'est établi dans une ferme avec une vue sur les îles.

En 1955, les îles Petrie a été achetée par la famille Grandmaître. Les Grandmaître y ont exploité une entreprise d'extraction de sable et de gravier durant les 50 années suivantes. Par la suite, en 1983, les îles, à l'exception d'un chalet et de deux terrains privés, a été vendue à la Ville de Cumberland (qui fait désormais partie de la Ville d'Ottawa), aux fins d'utilisation récréative et de préservation du milieu humide. Un bail a permis à la famille Grandmaître de continuer l'extraction de sable jusqu'en 2003. Le territoire de conservation des îles Petrie porte d'ailleurs le nom de *Réserve écologique Grandmaître*.

Au cours des quelque 50 dernières années, les activités humaines dans le secteur ont entraîné des changements considérables au paysage et à l'environnement naturel des îles Petrie. Parmi ces activités, citons :

- l'exploitation d'une entreprise d'extraction de sable et de gravier des années 1950 à 2003;
- l'utilisation d'une portion de l'île à l'est comme dépotoir, des années 1950 aux années 1970;
- la construction d'une route sur digue entre les îles et la rive sud de la rivière des Outaouais dans les années 1960, et la construction de quatre chalets sur les îles par la famille Grandmaître;
- la construction du barrage de Carillon, de 1960 à 1964, près de Hawkesbury, à environ 130 km à l'est d'Ottawa, qui a changé considérablement le visage des rives de la rivière des Outaouais et entraîné une augmentation du niveau de l'eau de 1 à 1,5 m, formant ainsi les milieux humides qui existent de nos jours sur les îles Petrie et dans les environs : la majeure partie du secteur est d'ailleurs inondé chaque printemps;
- l'aménagement d'une aire publique pour les pique-niques par les Amis de l'île Petrie et la Ville de Cumberland en 1998, suivi par l'aménagement d'une plage, d'un parc de stationnement et de sentiers.

Les principaux secteurs de loisirs du site ont eux aussi été nommés en l'honneur de résidents de la région. Par exemple, la plage familiale, aménagée sur le site de l'ancienne entreprise d'extraction de sable, a été nommée Parc Stuemmer en l'honneur de Diane Stuemmer, autrefois résidente de Fallingbrook, et de sa famille, qui sont partis des îles Petrie en 1997 et y sont revenus en 2001 après avoir navigué autour du monde. Des milliers de résidents locaux se sont rassemblés sur les îles pour souligner leur retour à la maison. À proximité, à l'ouest de la plage, à l'ombre des arbres, l'aire de pique-nique Al-Tweddle souligne la contribution considérable et de longue durée de ce membre des

Amis de l'île Petrie en ce qui a trait à la gestion et à la promotion du site. En outre, le sentier William A. Holland, qui passe le long du côté nord de l'étang des Tortues, a été nommé en l'honneur de ce naturaliste reconnu.

2.3 Cadre de planification

L'île Petrie est considérée par le gouvernement de l'Ontario comme un site de terres humides d'importance, en plus d'être candidate au titre de zone d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) d'importance. Dans le Plan officiel de la Ville d'Ottawa (2009), les zones sèches des îles sont désignées « caractéristique naturelle urbaine » et « espace vert d'importance », alors que le milieu humide est désigné « terre humide d'importance » (voir la figure 2). Les possibilités d'aménagement sont grandement limitées par ces désignations et par le zonage, c'est-à-dire « Zone de protection de l'environnement » (EP) pour les caractéristiques naturelles urbaines et les terres humides d'importance, et « Zone de pacs et d'espace vert » (O1) pour l'espace vert d'importance (Ottawa, 2008). La majeure partie des îles Petrie est considérée comme une zone inondable selon les cartes, et est régie par l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau (OPNVR) afin de protéger les processus du réseau hydrographique environnant.

Les désignations de « caractéristique naturelle urbaine » et de « terre humide d'importance » s'appliquent aux parcelles ayant une grande valeur écologique, où l'utilisation humaine est restreinte aux activités respectueuses des caractéristiques et des systèmes naturels. Il est donc nécessaire de faire preuve de prudence dans la gestion, la restauration et l'amélioration du site. Le Plan officiel précise que le site doit être préservé et servir à la tenue d'activités récréatives de plein air ne nuisant pas aux caractéristiques naturelles du secteur.

En 1998, la Ville de Cumberland avait élaboré un plan directeur des îles Petrie afin de fournir des lignes directrices supplémentaires pour les

activités sur les îles. En raison des différents changements survenus depuis, comme la fusion avec la Ville d'Ottawa en 2001, l'arrêt de l'extraction du sable en 2002 et les aménagements effectués dans la partie continentale au sud des îles, la mise à jour de ce plan est nécessaire. Le présent plan de gestion et la stratégie de mise œuvre qui l'accompagne fourniront une orientation claire pour les 25 prochaines années (jusqu'en 2035), laquelle permettra d'atteindre les objectifs déterminés pour les îles Petrie.

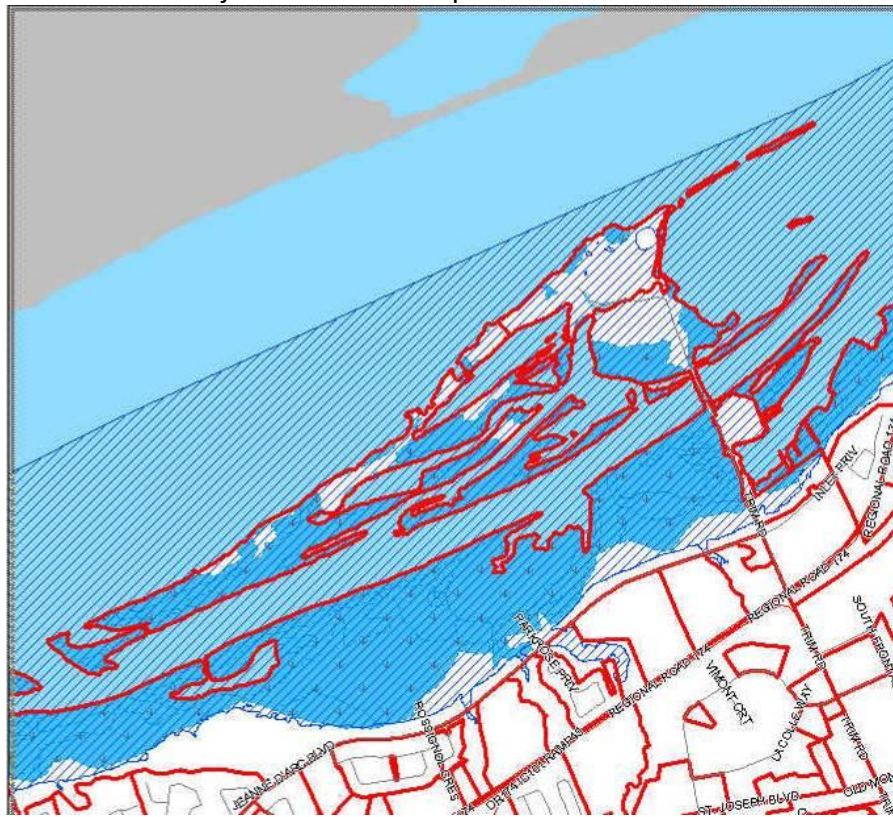


Figure 2 : Carte du zonage de la Ville d'Ottawa pour l'île Petrie
 Les lignes rouges représentent les limites de zonages, la partie hachurée bleue représente les plaines inondables, la partie pointillée bleue représente les terres humides d'importance (Ville d'Ottawa, 2008).

3.0 Situation actuelle

La présente section vise à décrire la situation actuelle des îles Petrie en ce qui a trait à différents sujets : l'environnement naturel, les activités récréatives de plein air, la sensibilisation, la santé et la sécurité et les partenariats. Ces renseignements forment une base contextuelle pour la future prise en charge des défis et des possibilités liés au site (voir la section 4) et pour la recommandation d'objectifs et de mesures de gestion (voir la section 6).

3.1 Environnement naturel

L'environnement naturel des îles Petrie a été beaucoup évalué au cours des dernières décennies (voir l'annexe A pour obtenir le résumé de l'état environnemental et écologique actuel). Le site est réputé parmi les plus importants secteurs naturels de la Ville d'Ottawa (Brunton, 2010; Muncaster et Brunton, 2005; Brownell et coll., 1997). Certaines zones sont d'ailleurs reconnues comme terres humides d'importance provinciale, et le site en entier est candidat au titre de zone d'intérêt naturel et scientifique (ZINS). De plus, selon deux études distinctes sur les secteurs naturels de la Ville d'Ottawa (Brownell et coll., 1997; Muncaster et Brunton, 2005), les îles Petrie ont une grande valeur écologique.

La figure 3 (adaptée de Brunton, 2010) montre que les communautés végétales dépendent largement de l'humidité du sol. La partie continentale du site est constituée de pâturages en régénération le long des terrains boisés d'arbres matures situés à côté du lotissement Queenswood. La construction du barrage de Carillon, au début des années 1960, a entraîné l'inondation des zones les plus basses du secteur à l'étude, où le niveau de l'eau peut atteindre un mètre. Par conséquent, de grands pâturages abandonnés entre les îles et la partie continentale se sont convertis en milieu humide. On y trouve une diversité florale très importante, de même que quelques communautés végétales rares dans la région et la province. De plus, les îles Petrie abrite, principalement dans les milieux humides, mais également dans les régions boisées sur la partie continentale du site, au moins sept espèces en péril dans la province ou le pays.

Conditions Actuelles DES ÎLES PETRIE

1. Forêt marécageuse de feuillus: forêt marécageuse peuplée de frênes ou d'érables sur un sol minéral humide.
2. Fourré marécageux: peuplé d'aulnes ou de saules, avec un sous-étage herbacé diversifié, sur une mince couche de matière organique sur un sol minéral
3. Prairie marécageuse: composée presque exclusivement d'algiste des Canaries (*Phalaris arundinacea*), indique des perturbations artificielles typiques à un marécage.
4. Marécage peu profond: marais constamment inondé peuplé de massettes et de sparganiers, qui abrite une riche diversité de plantes vasculaires d'importance.
5. Milieu aquatique (eau peu profonde): peuplé de diverses plantes aquatiques, principalement le potamo, la zostère marine et des mauvaises herbes aquatiques; occupe bon nombre d'endroits aux sols sablonneux d'eau courante soumise à la crue dans différentes baies. Certaines parties gravement envahies par les mauvaises herbes.
6. Forêt de feuillus en zone sèche: terrain broussailloux, trembles, frênes, micocouliers, chênes à gros fruits et tilleuls d'Amérique.
7. Forêt mixte: forêt d'érables à sucre et de pruches qui occupe la zone de glissement de terrain argileuse et de sable silteux dans la forêt Queenswood.
8. Lande de sable: peuplé d'espèces herbacées indigènes comme la fougère-aigle, le pâturin comprimé, le millepertuis commun et l'épervière, sur du sable pur; secteurs perturbés activement.
9. Paysage façonné par l'homme: paysage sans végétation ou en régénération, couvert végétal typiquement limité, habitat néanmoins utilisé par les espèces sauvages dans certaines circonstances.



Figure 3 : Conditions actuelles sur l'île Petrie. L'île Petrie comporte neuf habitats : (1) une forêt marécageuse de feuillus; (2) un fourré marécageux; (3) un pré marécageux; (4) un marécage peu profond; (5) un milieu aquatique (eau peu profonde); (6) une forêt de feuillus en zone sèche; (7) une forêt mixte; (8) une lande de sable; (9) une zone de paysages façonnés par l'homme. Des définitions plus détaillées de chaque habitat se trouvent à l'annexe A.

Parmi ces espèces en péril, citons le noyer cendré, qui se trouve en très grand nombre sur les îles (Brunton, 2010). En outre, les îles et échantures représentent au printemps et à l'automne un habitat d'importance pour les oiseaux migrateurs le long de la rivière des Outaouais.

Il est important de prendre en compte le fait que bon nombre des habitats et des espèces de plantes et d'animaux sont actuellement présents sur les îles Petrie en raison des conditions créées par la construction du barrage de Carillon. Bien que l'environnement des îles ait été perturbé par l'activité humaine, il a fait preuve d'une résilience considérable. Malgré l'augmentation importante de l'achalandage des zones de loisirs depuis l'arrêt de l'extraction du sable en 2002, l'intégrité écologique du site demeure élevée (Brunton, 2010). Cela est attribuable à la grande capacité de régénération des milieux humides inondés chaque année sur l'île principale, à la restriction des activités les plus intensives aux plages et dans les secteurs de loisirs, et à la relative inaccessibilité de la partie ouest du site (Brunton, 2010). Les efforts d'intendance des Amis de l'île Petrie et d'autres partenaires ont également favorisé la santé de l'environnement.

Flore et faune sauvages : Avec le niveau actuel d'utilisation des îles, la flore et la faune semblent être relativement bien protégées (Brunton, 2010; consultation publique). Le public se préoccupe des répercussions des possibles aménagements et de la tenue d'événements d'envergure sur la ponte des tortues; en saison, la majeure partie de la plage sert de site de nidification pour la tortue mouchetée, la tortue géographique, la chélydre serpentine et la tortue peinte.

Espèces d'importance et espèces en péril : Bon nombre d'espèces de plantes importantes pour la région se trouvent dans l'écosite de la lande de sable (Brunton, 2010) (voir la figure 3) qui se situe sur le côté nord des îles Petrie. Des activités dérangeantes (p. ex.,

feux de camp, sentiers) ont cours dans ce secteur, mais elles ne sont pas nuisibles pour le moment. Les principales inquiétudes relatives aux espèces d'importance concernent la vulnérabilité de la reproduction des tortues et le déclin de certaines espèces de plantes (p. ex., la renouée à feuilles d'arum, d'importance provinciale) dans l'habitat plutôt fragile de la baissière de la forêt Queenswood.

Espèces envahissantes : Lorsqu'on la compare à d'autres zones naturelles de la ville d'Ottawa, les îles Petrie présente actuellement un rapport relativement faible d'espèces étrangères par rapport aux espèces indigènes (Brunton, 2010). Au cours de l'examen écologique de 2010, on a observé la présence de certaines espèces envahissantes étrangères; leur population est toutefois demeurée assez stable au cours de la dernière décennie.

Les intervenants ont déterminé que la présence du nerprun, une espèce envahissante, était préoccupante en raison de sa relation avec les castors. En effet, les îles Petrie abrite une grande population de castors, qui est responsable de la coupe de bon nombre d'espèces d'arbres et d'arbustes indigènes. Les castors, toutefois, ne s'attaquent pas au nerprun, offrant ainsi d'excellentes conditions pour la propagation de l'espèce.

L'alliaire officinale est une autre espèce envahissante qui se répand dans la région d'Ottawa et qui se trouve sur les îles Petrie.

Le personnel de la Ville et les intervenants du site ont observé que l'augmentation de la présence de la bernache du Canada dans le secteur de la plage se répercute sur la qualité de l'expérience des visiteurs et peut entraîner des risques pour leur santé. Les différentes options accessibles pour le contrôle ou l'éloignement de la population de bernache pourraient se trouver réduites en raison de la fragilité écologique du secteur.

3.2 Loisirs extérieurs

En plus de ses caractéristiques naturelles d'importance provinciale et nationale, les îles Petrie accueille plusieurs activités de loisirs saisonnières. Depuis l'aménagement de la plage à l'automne 2003, les îles ont reçu une moyenne de près de 207 000 visiteurs chaque année, c'est-à-dire de 153 000 à 284 000 personnes. À mesure que la renommée du site s'accroît et que la population des secteurs environnants prend de l'ampleur, le nombre de visiteurs du site pourrait augmenter.

Un certain nombre de structures et d'autres services sont dorénavant en place sur les îles Petrie, la plupart appuyant l'utilisation récréative des îles (voir la figure 4). La Ville d'Ottawa a construit des installations sanitaires publiques pour répondre aux besoins des nombreux visiteurs qui fréquentent les îles pendant l'été. Un centre d'interprétation, aménagé dans un ancien chalet de Gérard Grandmaître, est exploité par les Amis de l'île Petrie, un organisme local actif dans la gestion de la préservation, la responsabilisation du public et les activités d'interprétation pour les visiteurs. Trois aires de pique-nique et un terrain de jeux pour enfants ont été construits à proximité. Il y a aussi un chalet et deux terrains privés sur les îles.

L'île dispose d'un système de sentiers de marche qui s'étend de la route sur digue et du parc récréatif le long des rives de certaines îles (voir la figure 4). Les rives nord des îles de l'est, du nord et de l'ouest sont reliées par un ancien chemin pour les véhicules très achalandé qui commence à l'aire de pique-nique et de stationnement.

L'île Petrie est le théâtre d'un vaste éventail d'activités récréatives extérieures, notamment les activités suivantes.

Toute l'année :

- pêche (pêche blanche l'hiver, pêche de plage le reste de l'année);
- randonnée pédestre;
- photographie;
- ornithologie.

Trois saisons :

- navigation (canotage et kayak).

De mai à octobre :

- bains de soleil;
- pique-niques en famille ou en groupe;
- baignade;
- visites de groupe (jeunes, aînés, groupes scolaires);
- activités écologiques (groupes scolaires et groupes de jeunes);
- sports libres (volley-ball de plage, disque volant, soccer, football);
- sports organisés (volley-ball de plage);
- activités culturelles (cours de peinture);
- événements spéciaux (Fête du Canada, festivals culturels ethniques, soirées de cinéma, compétitions de sauvetage, régates à l'aviron);
- camping (généralement interdit, mais il a déjà été permis pour des groupes spéciaux);
- activités dans le canal principal de la rivière (planche à voile, paravoile, paramoteur, ski nautique, motomarine, planche nautique);
- passe-temps (modèles réduits d'avions, de bateaux et de voitures, cerf-volant);
- groupes d'exercice, camps d'entraînement, course à pied;
- mariages;
- intervention en cas d'urgence (formation et intervention de secours).

En général, l'utilisation des îles est réduite pendant l'hiver; en plus de la pêche blanche mentionnée précédemment, des gens font du ski de fond et de la raquette sur les îles. Le parc de stationnement du site est fermé pendant l'hiver (pas de déblayage).

3.2.1 Patrimoine culturel

Comme le précise la section 2.2, « Histoire naturelle et culturelle », la rivière des Outaouais a une signification culturelle d'importance pour les Canadiens. Le patrimoine culturel des îles Petrie représente bien celui de la région d'Ottawa, de l'époque de l'exploitation forestière et de l'agriculture des premiers colons jusqu'au dragage du sable de la rivière des Outaouais et à l'inondation du secteur, en passant par la création d'un parc apprécié du public.

Différents points d'intérêt du site ont été nommés en l'honneur de résidents et de familles qui ont contribué à l'évolution du parc des îles Petrie, par exemple :

- la Réserve écologique Grandmaître;
- le sentier William A. Holland;
- l'aire de pique-nique Al-Tweddle;
- le Parc Stuemmer.

3.2.2 Événements

Le plus grand événement d'envergure qui se tient sur les îles Petrie est la célébration annuelle de la Fête du Canada. En 2009, 24 000 personnes se sont rendues au Parc Stuemmer pour assister aux feux artifices de la Fête du Canada. Dans le cadre de cet événement remarquablement bien organisé, des mesures ont été mises en place pour limiter les répercussions sur les îles et assurer la sécurité des participants. Avec le succès de la Fête du Canada, d'autres événements ont été attirés sur les îles; ils ont toutefois connu un succès mitigé. Durant de tels événements d'envergure, la sécurité sur les îles est préoccupante en raison du manque de

capacité du site (sur les plans de l'accès, de l'espace pour les rassemblements et du stationnement). Ces problèmes l'empêchent de devenir un emplacement adéquat pour les événements régionaux. Les intervenants et le public ont également exprimé leurs inquiétudes quant aux effets de ces événements sur la qualité de l'eau, la sécurité, les espèces sauvages et les communautés avoisinantes.

Des activités communautaires de moindre ampleur, par exemple les pique-niques et les barbecues en famille, les journées de réflexion d'entreprises, les randonnées en groupe et les activités éducatives (interprétation de la nature, canotage et kayak), sont également populaires sur les îles.

3.2.3 Plages

Durant les chaudes journées d'été, les plages du Parc Stuemmer sont courues; elles sont d'ailleurs souvent bondées la fin de semaine. Les plages situées au nord et à l'est sont particulièrement attirantes pour les gens désireux de prendre un bain de soleil ou de se baigner (voir la figure 4). Le sable est entretenu par la Ville, et des services, y compris la présence de sauveteurs et un accès aux toilettes publiques, sont offerts de la troisième semaine de juin jusqu'à la troisième fin de semaine d'août. Des pressions se font sentir pour que la durée de ces services soit accrue.

3.2.4 Sentiers

La marche et la randonnée pédestre sur les sentiers sont parmi les activités les plus populaires des îles Petrie. À l'heure actuelle, un vaste réseau de sentiers non officiels existe sur les îles et dans la forêt Queenswood (voir la figure 4). Les chiens sont interdits dans les sentiers situés sur les îles même, mais sont les bienvenus dans la forêt Queenswood. L'augmentation de l'achalandage sur ces sentiers non officiels donne lieu à des inquiétudes relatives à la

préservation de l'environnement. Pour connaître l'emplacement des sentiers actuels du réseau, veuillez consulter la figure 4.

Sentiers sur les îles

Le réseau de sentiers existant s'étend tout au long de la partie de la Réserve écologique Grandmaître située sur l'île de l'est. Il n'y a pas de sentiers désignés sur les autres îles environnantes.

Durant l'hiver, on fait une utilisation restreinte des sentiers pour la pratique de la raquette et du ski de fond. Au printemps, la crue de la rivière des Outaouais entraîne une augmentation du niveau de l'eau pouvant aller jusqu'à un mètre, rendant ainsi les sentiers inaccessibles. En saison, les sentiers relient plusieurs des secteurs de loisirs des îles, y compris les plages, l'aire de stationnement et l'entrée du parc, et donnent l'occasion aux usagers de visiter différents environnements. De plus, ils offrent une vue spectaculaire de la rivière des Outaouais, du canal intérieur, de la baie des Crapauds, de l'étang des Tortues et de la baie de l'Est.

Il existe cinq principaux sentiers balisés sur l'île de l'est.

Le *sentier William A. Holland* est le sentier principal qui s'étire le long de l'isthme qui connecte l'île de l'ouest, l'île du nord et l'île de l'est. Ce sentier de 1,4 km aller-retour, en direction est-ouest, s'étend sur 0,7 km à partir de la fin du *sentier des Tortues* le long du chemin d'accès à l'ouest du parc de stationnement. Il se termine par une plate-forme d'observation qui surplombe un petit étang. Ce sentier donne accès à deux autres petits sentiers en boucle, la *boucle des Castors* et la *boucle de la Rivière*, décrits ci-dessous.

La *boucle des Castors* est un petit sentier qui rappelle le sentier William A. Holland. La boucle des Castors s'étend au sud du

sentier principal, dans un bosquet de micocouliers et le long d'une lande de sable, et offre une vue sur le canal intérieur.

La *boucle de la Rivière*, pour sa part, suit le côté nord de les îles le long de la rivière des Outaouais et donne accès à une petite rive sablonneuse; elle offre aux marcheurs une vue de la rivière.

Le *sentier du Rat Musqué*, qui débute au stationnement, est un circuit aller-retour de 800 m qui se rend jusqu'à la pointe de la petite péninsule qui sépare la baie des Crapauds et l'étang des Tortues. Ce sentier comprend une passerelle surplombant un petit canal, ainsi qu'un présentoir d'interprétation. Le sentier revient ensuite à son point de départ, après l'aire de mise à l'eau des canots.

Le *sentier des Tilleuls* forme une boucle de 1,5 km qui débute au parc de stationnement, au sud de l'aire de mise à l'eau des canots, et qui s'étire le long de la rive de la baie des Crapauds jusqu'au pied de la route sur digue. Le sentier tourne ensuite au nord le long du chemin Trim, à travers la forêt de feuillus, puis revient au parc de stationnement. Ce sentier est mal balisé entre la route sur digue et le point où il entre de nouveau dans la forêt.

Le *sentier de l'Aube* s'étend de la route sur digue à l'extrémité sud-est de la plage située à l'est, le long du côté en aval des îles. Depuis la fin du sentier, les visiteurs peuvent suivre un autre sentier qui traverse le parc pour atteindre l'aire de pique-nique, ou parcourir 1 km de rive sablonneuse pour contempler le lever ou le coucher du soleil ou la superbe vue sur la rivière des Outaouais.

Le *sentier des Tortues* est une boucle de 500 m qui commence et se termine au parc de stationnement à l'est de l'étang des Tortues. Il suit la rive de l'étang, où se trouvent des plates-formes d'observation, et traverse la route d'accès au centre d'interprétation. Il suit ensuite la rivière des Outaouais à travers le

terrain de jeux et l'aire de pique-nique de la plage de l'ouest, puis retourne au parc de stationnement. Ce tronçon nord du sentier des Tortues constitue le prolongement du sentier de la plage principale.

Sentiers du chemin North Service et de la forêt Queenswood

Dans la forêt Queenswood, le principal sentier récréatif en direction est-ouest suit un tracé parallèle au chemin North Service durant 2 km, jusqu'au chemin Tenth Line, où il tourne pour suivre un tracé en périphérie des secteurs résidentiels d'Orléans Queenswood Heights et Fallingbrook. Ce sentier, asphalté en 2010, permet aux piétons et aux cyclistes d'atteindre le Sentier de la capitale tout en profitant d'une vue du chenal principal et des îles Petrie. Un réseau de sentiers non officiels traversant la forêt Queenswood part de ce sentier et donne accès aux milieux humides au nord et aux secteurs résidentiels au sud. Ce réseau, utilisé par les marcheurs et les amateurs de vélo de montagne, présente de nombreux problèmes et contraintes, notamment de l'érosion en surface et un mauvais drainage du sol. En l'absence d'intervention, ces sentiers continueront de se détériorer, ce qui entraînera des problèmes supplémentaires.

3.2.5 Navigation

La majeure partie de la navigation aux alentours des îles Petrie est une navigation de plaisance. Sur l'île de l'est, une aire de mise à l'eau de petites embarcations dans la baie des Crapauds est mise à la disposition des visiteurs qui apportent leur propre kayak ou canot. Il est déconseillé d'accoster ailleurs sur le site. On invite les visiteurs utilisant des embarcations motorisées à utiliser la marina privée adjacente à les îles.

3.2.6 Plage de l'ouest : centre d'interprétation, terrain de jeux et aire de pique-nique

Le centre d'interprétation des Amis de l'île Petrie se situe à l'ouest de l'aire de pique-nique Al-Tweddle, et surplombe la rivière des Outaouais à la hauteur de la plage de l'ouest sur l'île de l'est. Le centre d'interprétation est financé et exploité par les Amis de l'île Petrie en partenariat avec la Ville d'Ottawa; son objectif est de présenter au public la flore, la faune et l'histoire des îles Petrie.

Un petit terrain de jeux a été aménagé entre l'aire de pique-nique et le centre d'interprétation. Il y a des places assises sur les roches le long de la rivière, devant le centre d'interprétation. Une autre aire de pique-nique se trouve à proximité du parc de stationnement le long du sentier du Rat Musqué, et une troisième sur la plage de l'ouest. Au total, ces trois sites comptent 40 tables de pique-nique.

3.2.7 Installations

À l'heure actuelle, les îles Petrie comporte des installations sanitaires, un terrain de jeux, un centre d'interprétation des Amis de l'île Petrie, de même qu'une remise d'entreposage. Un projet de casse-croûte est en cours pour soutenir les activités organisées à la plage.

3.2.8 Pêche

La pêche autour des îles Petrie est régie par la réglementation provinciale et n'est donc pas contrôlée par la Ville d'Ottawa.

La baie des Crapauds est le principal secteur pour la pêche, tant sur la plage (sentier des Tilleuls et route sur digue) que sur des embarcations. L'utilisation de la route sur digue pour la pêche est problématique en raison de sa largeur réduite et du volume de la circulation. À moins qu'un quai conçu spécifiquement pour la pêche ne soit construit, la pêche continuera de poser problème à cet endroit.

La pêche blanche (à l'extérieur des îles) est une activité hivernale populaire; les pêcheurs peuvent accéder à la glace en passant par la marina. Les installations des îles Petrie sont fermées durant l'hiver.

3.3 Sensibilisation

Un certain nombre de groupes de la région offrent sur les îles Petrie des programmes éducatifs axés sur des activités d'interprétation de la nature ou des activités récréatives. La Ville continuera de travailler de concert avec les intervenants. Pour obtenir la liste complète des intervenants actuels des îles Petrie, consultez l'annexe B.

Signalisation d'interprétation et d'orientation

À l'entrée du site se trouve actuellement un grand panneau de signalisation qui présente beaucoup de règlements. Les nombreuses interdictions illustrées sont difficiles à lire par les automobilistes et donnent une première impression négative du site.

Les sentiers sur les îles Petrie ont peu de panneaux indicateurs et ne sont pas nécessairement bien délimités. Dans certains cas, des sentiers ont été créés par des randonneurs ou des amateurs de vélo de montagne qui ont quitté le réseau officiel. La signalisation actuelle sur les sentiers est élémentaire, unilingue et quelque peu disparate.

3.4 Santé et sécurité

La section suivante porte sur les caractéristiques des plages, de l'accès et du stationnement relatives à la sûreté et à la sécurité du site.

3.4.1 Sécurité à la plage

Durant la saison d'activités de la plage, différentes tâches sont confiées au personnel de la Ville, notamment le sauvetage, l'ouverture et le nettoyage des installations sanitaires, l'installation des filets de volley-ball et l'entretien de la plage. En outre, des toilettes extérieures portables sont fournies quelques semaines avant et après la saison de plage. On observe une demande pour des installations sanitaires durant la saison morte.

En raison de l'exploitation de barrages sur la rivière des Outaouais, le courant de la rivière peut changer très rapidement, ce qui cause des risques pour les baigneurs. De même, l'irrégularité de la profondeur de l'eau à proximité des îles fait en sorte que le courant est changeant, ce qui n'est pas nécessairement évident pour les usagers de la rivière. Les secteurs où la baignade est sécuritaire sont clairement indiqués.

Il est difficile de fournir une mesure exacte de la qualité de l'eau dans ce secteur. Les résultats des tests de la qualité de l'eau ne sont accessibles que 24 heures après la collecte des échantillons, et les conditions peuvent changer d'un jour à l'autre. La qualité de l'eau est influencée par de nombreux facteurs, y compris la pluie, les courants, la chaleur, la présence de sauvagine et la quantité d'usagers de la plage. Plusieurs personnes choisissent de se baigner malgré la présence de drapeaux rouges et de signalisation indiquant que la plage est fermée en raison d'une mauvaise qualité de l'eau. Lorsque soit la totalité de la plage, soit une section de la plage est fermée en raison de problèmes de qualité de l'eau, les sauveteurs patrouillent tout de même dans le secteur pendant les heures normales de travail pour assurer la sûreté des baigneurs. Parmi les autres préoccupations de la Ville, notons la présence de nageurs inexpérimentés, l'utilisation de la plage pendant la saison morte et les tentatives d'accès à la plage par les embarcations.

3.4.2 Accès

L'entrée des îles, mal délimitée, est marquée seulement par un grand panneau de la Ville d'Ottawa à l'extrémité sud de la route sur digue et par des panneaux de signalisation et de grands rochers sur les îles même. La route sur digue constitue le seul chemin permettant d'accéder à les îles.

Actuellement, il existe certains problèmes concernant le stationnement illégal sur le bord de la chaussée et sur la route sur digue, surtout lors d'événements spéciaux. Durant les journées les plus achalandées, cette situation peut nuire à l'accès des véhicules d'urgence au parc et aux résidences privées qui subsistent sur les îles. De plus, les services d'urgence de la Ville d'Ottawa utilisent fréquemment les îles Petrie pour leurs formations ou l'accès en cas d'urgence, et ont parfois besoin de se déplacer à travers les parcs de stationnement et la plage pour accéder à la rivière avec leur équipement.

3.4.3 Stationnement

Un petit parc de stationnement en gravier pouvant accueillir environ dix véhicules se situe du côté ouest de la route, à l'extrémité nord de la route sur digue. Le principal parc de stationnement se situe pour sa part plus au nord, à proximité de la plage et de l'aire de pique-nique. Il est possible de garer des véhicules sur les îles dans les grands parcs de stationnement de gravier bien aménagés et délimités par des clôtures de rondins. Sur les îles, il est rare que les stationnements soient remplis au maximum de leur capacité (274 véhicules), sauf lors d'événements d'envergure.

Durant ces grands événements, les parcs de stationnement se remplissent rapidement et la circulation est congestionnée, ce qui pose problème pour l'accès des véhicules d'urgence, comme on l'a mentionné précédemment. À l'heure actuelle, le

stationnement est géré au moyen de distributrices Payez et affichez, mais aucun mécanisme ne permet de gérer les véhicules qui arrivent sur les lieux une fois que les parcs de stationnement sont pleins. Si le nombre de véhicules continue d'augmenter régulièrement, il pourrait être nécessaire de mettre en place des mesures plus serrées.

3.5 Partenariats

Comme on l'a précisé auparavant dans les sections « Environnement naturel » et « Loisirs extérieurs », certains groupes communautaires travaillent de concert avec la Ville pour gérer les îles Petrie et offrir des services sur cet important site. La valeur de ces services est reconnue par la Ville et la communauté des environs, qui en sont reconnaissantes. Voici quelques-unes des initiatives offertes en partenariat qui ont cours actuellement à les îles Petrie :

- les initiatives d'intendance, d'interprétation de la nature et de sensibilisation des Amis de l'île Petrie;
- les cours de kayak et de canotage du YMCA/YWCA et du programme Sonshine's Petrie Island Recreational Initiatives and Training (SPIRIT);
- le soutien à la collectivité de la part des membres du comité consultatif de l'île Petrie;
- les activités de recherche et de restauration des habitats de l'Ottawa Duck Club, du Conseil de l'intendance environnementale d'Ottawa et des Amis de l'île Petrie;
- la mise à disposition d'une rampe d'accès à l'eau par la Marina Oziles' à l'intention des services d'urgence municipaux.

4.0 Défis et possibilités

La présente section résume les principaux défis et possibilités à prendre en compte dans la gestion des îles Petrie au cours des 25 prochaines années. Ces points ont été déterminés dans le cadre de l'examen des conditions actuelles du site, des compressions futures prévues et de la rétroaction des gestionnaires de la Ville et des intervenants du site.

4.1 Défis de la gestion

1. Gestion de la croissance

À mesure que l'intérêt envers les îles Petrie croîtra, la Ville, les intervenants et les usagers se heurteront à différents problèmes, entre autres par rapport au stationnement, à l'augmentation de l'utilisation de la plage, des toilettes et des sentiers, à la demande croissante pour les aires de mise à l'eau et d'entreposage et à l'augmentation de la demande pour la tenue d'événements spéciaux. La Ville pourrait même être poussée à augmenter les heures d'ouverture et la durée de la saison de la supervision à la plage.

2. Gestion des conséquences des activités humaines

Plus le nombre de visiteurs sur les îles Petrie sera élevé, particulièrement dans les zones d'écologie naturelle, plus la pression des activités humaines sur l'environnement naturel se fera sentir. Les répercussions des espèces envahissantes, de la pollution par le bruit, de la mauvaise qualité de l'eau et des déchets sauvages pourraient augmenter sur toutes les parties des îles. Des mesures de planification appropriées seront nécessaires pour gérer ces conséquences.

3. Activités aquatiques

Les secteurs où sont autorisées des activités comme la baignade, la pêche, ou encore l'utilisation d'embarcations à moteur ou de véhicules récréatifs aquatiques devront être bien délimités afin

d'assurer le plaisir et la sécurité des visiteurs de même que de la préservation efficace des secteurs vulnérables.

4. Gestion des déchets

Avec l'augmentation des activités humaines, il faudra resserrer les exigences en matière de collecte des déchets et de gestion des déchets sauvages. Il faudrait aussi penser à fournir des services de recyclage, qui ne sont pas offerts sur la plage pour le moment. La gestion des déchets lors des événements d'envergure deviendra de plus en plus problématique si le nombre d'événements et de visiteurs augmente.

5. Gestion des activités inappropriées

Le stationnement illégal, l'utilisation d'embarcations à moteur et la promenade de chiens sont les activités inappropriées les plus communes observées sur les îles. Le stationnement illégal sur la route d'accès étroite durant les événements d'envergure est un problème grave en raison de ses conséquences sur l'accès des véhicules d'urgence. Les embarcations à moteur risquent quant à elles de polluer l'eau dans le secteur alloué à la baignade, posent un danger pour les baigneurs, créent une plus forte demande pour les sauveteurs (lorsque les gens cherchent à nager de leur bateau jusqu'à la plage), causent l'érosion des berges et créent de la pollution par le bruit. Il est interdit de se rendre sur les îles avec un chien; néanmoins, les intervenants ont rapporté que les infractions, et même des confrontations avec des propriétaires de chiens, sont chose courante. Enfin, au moment d'écrire ces lignes, le braconnage, le vandalisme et les souleries en forêt ne figurent pas parmi les préoccupations importantes, bien que de telles activités aient été observées à l'occasion.

6. Capacité pour la présence humaine

Il existe des inquiétudes quant à savoir si les îles Petrie ont la capacité d'accueillir des événements d'envergure. À l'heure actuelle, le grand événement de la Fête du Canada est reconnu

comme une activité bien organisée qui a des effets minimes (bien que non négligeables) sur les îles. Dans le cadre d'autres grands événements, toutefois, le contrôle de l'accès public aux îles, l'accès des véhicules d'urgence, le contrôle de la consommation d'alcool à proximité de l'eau, la réduction de l'interférence avec les autres utilisateurs et la réduction des déchets sauvages et de la pollution par le bruit représentent des défis pour les organisateurs. L'augmentation de la fréquence des événements d'envergure soulève également des inquiétudes.

7. Utilisation des sentiers

Le réseau de sentiers sur les îles Petrie est entretenu par les Amis de l'île Petrie. En plus du réseau de sentiers existant, des sentiers non officiels ou non autorisés ont été créés par les visiteurs sur les îles et sur la partie continentale du site. Les vélos de montagne constituent un problème sur le continent, où ils entraînent l'érosion des pentes et endommagent les sentiers en créant des rampes. Certains groupes et individus ont manifesté un intérêt pour la construction d'un sentier en boucle sur les îles afin d'améliorer l'expérience récréative des randonneurs.

8. Impacts potentiels des futurs aménagements

Un aménagement résidentiel adjacent le long du chemin North Service et du chemin Trim sera réalisé pendant la mise en œuvre du plan, et entraînera une augmentation de la croissance dans le secteur (voir le premier défi de la gestion). En outre, les îles Petrie figure parmi les emplacements possibles pour une liaison interprovinciale sur la rivière des Outaouais; il ne s'agit toutefois pas d'une des options privilégiées faisant l'objet d'une évaluation environnementale.

9. Équilibre des populations résidentes

Il existe une préoccupation selon laquelle le développement humain, comme l'entretien des pelouses et la présence de déchets, contribue à attirer une population anormalement élevée

d'espèces opportunistes comme la bernache du Canada et le raton-laveur. Le contrôle de leur population est essentiel pour le maintien des activités de loisirs et de l'intégrité écologique des îles, de même que de la qualité de l'eau. Le castor, comparé à un « ingénieur des écosystèmes », est capable de changer considérablement le paysage et l'environnement naturel des îles. Les espèces de plantes envahissantes qui entrent sur les îles Petrie depuis les jardins à proximité, par les chardons et les graines transportés par les souliers des visiteurs ou les animaux domestiques, par les graines poussées par le vent et par les herbes qui s'étendent depuis les fossés en bordure de route, sont une préoccupation pour tout espace naturel situé en milieu urbain. En outre, la présence de prédateurs comme les rats-laveurs pose problème, puisque ces espèces mangent les œufs et les petits des tortues menacées d'extinction qui habitent les îles.

10. Gestion des espèces en péril

Actuellement, deux espèces de tortues menacées (la tortue mouchetée et le sternothère odorant) de même que quelques espèces préoccupantes (tortue géographique, chélydre serpentine, guifette noire et papillon monarque) ont été observées se reproduisant ou se nourrissant sur les îles. Le public et les intervenants ont exprimé leur intérêt envers une gestion des îles Petrie qui permettrait d'encourager la viabilité de ces espèces en péril et de protéger les individus et leur habitat de l'activité humaine et des prédateurs.

11. Érosion des plages

Les inondations, le vent et l'utilisation excessive sont des facteurs qui contribuent à l'érosion des plages. Certaines parties de la plage se sont érodées en raison de l'action majeure de la rivière et d'un manque de végétation pour stabiliser les pentes le long de la rive. Les intervenants et la Ville reconnaissent que les îles font partie d'un système dynamique au sein de la rivière des Outaouais et que certains mouvements de sable et les changements de la végétation

qui les accompagnent sont à prévoir au fil du temps. Il est nécessaire d'atteindre un équilibre dans la gestion de l'érosion.

12. Qualité de l'eau

La qualité de l'eau aux plages des îles Petrie est une préoccupation constante pour les baigneurs et les participants aux activités aquatiques non motorisées sur les îles. Bien que la plage entière n'ait été fermée que pendant deux jours durant la saison de 2010, une seule partie de la plage a été accessible durant huit jours (soit la plage de l'est, soit la plage principale). Les déversements d'eaux usées dans la rivière en amont des îles ont également été une source d'inquiétudes.

13. Signalisation sur le site

Des membres du public ont indiqué qu'il fallait améliorer la signalisation pour accueillir et diriger les visiteurs, particulièrement sur les îles. Certains intervenants ont mentionné qu'il y a trop de pancartes sur les îles Petrie et que plusieurs sont placées à des endroits inappropriés et portent des messages négatifs (voir l'annexe D). On observe également une demande pour une augmentation de l'affichage d'interprétation.

14. Contrôle de l'accès aux îles

La consultation du public et des intervenants a permis de révéler que l'accès au site devrait être contrôlé dans certaines circonstances, par exemple durant l'hiver, durant les événements d'envergure et durant les périodes de crues. Deux emplacements ont été proposés pour restreindre l'accès au site par l'installation d'une barrière ou d'une barrière à péage, soit sur le continent, au tout début de la route sur digue (pour un contrôle du site), et avant l'entrée des îles. Des intervenants ont mentionné leurs inquiétudes concernant le mauvais fonctionnement et les besoins relatifs aux stationnements Payez et affichez sur le site.

15. Transports sur les îles Petrie

La route sur digue existante est plutôt étroite, ce qui crée une situation dangereuse pour les cyclistes et les piétons qui désirent se rendre aux îles. Le service de transport en commun vers les îles consiste en un accès par autobus sur le chemin North Service, à partir duquel les visiteurs se rendent aux îles en marchant sur le chemin d'accès.

Les visiteurs arrivent parfois aux îles Petrie à bord d'embarcations motorisées, de kayaks ou de canots. L'accès par bateau est problématique, par exemple en ce qui a trait à l'accostage des embarcations et aux possibles conflits avec les autres utilisations récréatives du site.

16. Gestion des îles Petrie

L'île Petrie est composée de plusieurs secteurs interconnectés (plage, sentiers, forêt Queenswood, secteur des canaux) dont les fonctions diffèrent. Il est important que la gestion soit adaptée aux besoins et à la fonction de chaque secteur. Par exemple, des actions de gestion nécessaires pour le Parc Stuemer ne conviendraient pas à la zone de conservation, et vice-versa.

De plus, le nombre élevé d'intervenants et de services municipaux qui participent à la gestion et aux activités des îles Petrie entraîne des problèmes de communication et de coordination. Durant la consultation publique, un besoin majeur de clarification des rôles et des responsabilités de chacun est ressorti. La Ville et les intervenants disposent de ressources limitées; idéalement, les actions permettant d'atténuer les effets de plusieurs problèmes à la fois sont à privilégier.

4.2 Possibilités

1. Intervenants sur le site

Dans le cadre de la gestion et de l'exploitation des îles Petrie, la Ville a la chance de travailler avec des intervenants grandement dévoués. Une liste des intervenants actuels figure à l'annexe B. La majeure partie des activités de collecte de données sur l'environnement et l'utilisation du sol, d'entretien du site, de sensibilisation du public et d'interprétation aux îles Petrie ont été effectuées par ces intervenants.

2. Destination écologique et récréative

Le riche patrimoine naturel, l'emplacement tranquille, la diversité des paysages, la plage donnant sur la rivière des Outaouais et la beauté du site en général font des îles Petrie une destination parfaite pour profiter de la nature et se divertir à Ottawa. Les îles Petrie offrent d'excellentes occasions à ceux qui souhaitent participer à une foule d'activités récréatives, d'activités d'interprétation de la nature et de programmes qui permettent aux visiteurs d'apprécier le bagage culturel et écologique de cette région.

4.3 Rôles et responsabilités

Jusqu'à présent, bon nombre de responsabilités relatives à la gestion du site ont été partagées entre le personnel de la Ville et les organismes communautaires, comme l'accès au site et l'orientation des visiteurs, l'offre d'activités de sensibilisation sur le site et l'entretien des sentiers. Pour sa part, la Ville est responsable de l'accueil des visiteurs, de l'aménagement du site, de l'accès au site et de l'orientation des visiteurs, de la tenue de loisirs passifs et d'activités éducatives, de l'entretien des plages, des sentiers et des installations sanitaires, de la prestation de services de sauveteurs et de services d'urgence, ainsi que de l'application des règlements municipaux.

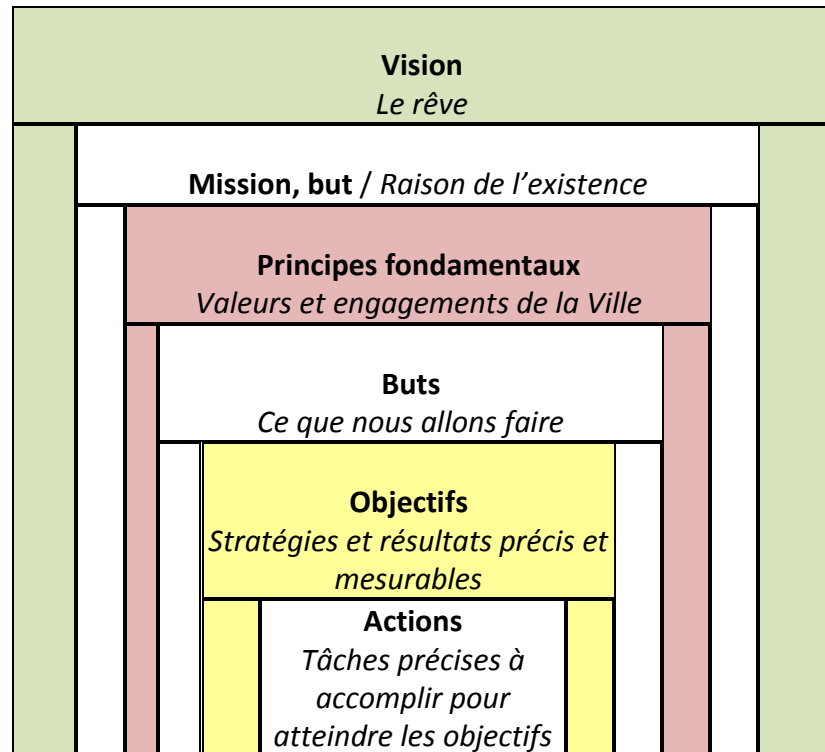
Les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires proposés dans le cadre du présent plan sont précisés à la section 6.0.

5.0 Vision

Pour planifier la santé à long terme des îles Petrie, on a pris en considération une hiérarchie d'énoncés stratégiques afin d'encadrer l'élaboration du plan. La figure 5 décrit les types d'énoncés qui concourent pour orienter la gestion du site dans le cadre du présent plan.

Figure 5 : Hiérarchie des énoncés stratégiques pour le plan de gestion

Adapté du Nova Scotia Agricultural College Strategic Planning Manual.



Comme on peut le voir dans la figure 5, tous les énoncés appuient la vision. Une vision permet d'articuler l'état voulu (« Le rêve ») en

ce qui concerne l'apparence du site, l'expérience des utilisateurs et la compréhension du site, le tout dans le cadre temporel fixé lors du processus de planification, c'est-à-dire dans les 25 prochaines années (d'ici à 2035) en ce qui nous concerne. L'équipe chargée de l'étude a cherché à obtenir la rétroaction des intervenants pour la création de la vision sur 25 ans pour les îles Petrie. Les commentaires obtenus ont invariablement placé la protection des systèmes naturels et des caractéristiques écologiques au sommet des priorités, tout en proposant des mesures pour que le public puisse profiter de ce « joyau écologique » dans la rivière des Outaouais.

La vision des îles Petrie en 2035 est la suivante :

L'île Petrie sera reconnue comme un habitat protégé et en santé abritant toute une diversité de systèmes et d'espèces en plus d'être une destination accessible pour les résidents qui souhaitent prendre part à des activités de loisirs ou éducatives.

La mission ou le but pour les îles Petrie est contenu dans l'énoncé de vision mentionné précédemment. Les principes fondamentaux sur lesquels ce plan est conçu, qui se basent sur la vision, les conditions actuelles du site et les commentaires des intervenants, sont les suivants :

1. La protection et la promotion de l'intégrité écologique guideront toutes les décisions de gestion.
2. La Ville d'Ottawa gèrera les îles Petrie de concert avec les intervenants.
3. L'aménagement sur les îles se restreindra à des secteurs établis et sera axé sur des activités qui réduisent l'incidence des activités humaines sur l'environnement et améliorent l'intégrité écologique (p. ex., sensibilisation, regroupement des sentiers).

Les prochaines sections du plan précisent les buts, les objectifs, les résultats attendus et les mesures de gestion qui appuieront l'atteinte de la vision.

6.0 Plan de gestion des îles Petrie

Le principal outil de gestion des îles Petrie est la division du territoire en quatre zones d'activités (voir la figure 6). Ces zones sont basées sur les objectifs de conservation et la qualité de l'habitat naturel; elles guident l'emplacement, le type et l'intensité des activités humaines sur le site. Le respect des zones d'activités permettra d'assurer la santé à long terme de l'environnement naturel de même qu'un niveau approprié d'activités humaines sur les îles Petrie.

1. Zone de conservation principale (111 hectares, 48 % de la superficie totale)

- Elle est axée sur la protection de la diversité et des fonctions écologiques, y compris des espèces en péril et des espèces d'importance régionale.
- Les aménagements, y compris les sentiers, y sont interdits.
- L'accès du public n'est pas encouragé.
- Elle comprend toute la portion sud du site et une partie de l'île de l'ouest, de même que l'étang des Tortues et la baie du Rat Musqué (Réserve écologique Grandmaître).
- Elle comprend le marais Petrie au sud du canal.

2. Zone d'écologie naturelle (24 hectares, 11 % de la superficie totale)

- Elle est axée sur la protection de la diversité et des fonctions écologiques, y compris des espèces en péril et des espèces d'importance régionale.
- Les activités récréatives écologiques sont permises (randonnée pédestre sur les sentiers désignés, navigation non motorisée, pêche), pourvu que le patrimoine naturel soit protégé.
- Elle comprend des parties de l'île du nord et de l'île de l'est (Réserve écologique Grandmaître).

- Elle comprend aussi certaines portions de la forêt Queenswood.

3. Zone de loisirs (22 hectares, 10 % de la superficie totale)

- Des activités récréatives relativement intenses en milieu naturel sont permises (utilisation de la plage, des sentiers récréatifs), de même que les services d'appui de ces activités (aires de stationnement, toilettes et vestiaires), pourvu que les caractéristiques du patrimoine naturel soient protégées.
- L'aménagement est soumis aux restrictions des zones inondables.
- Elle comprend le Parc Stuemmer, l'aire de pique-nique Al-Tweddle et le centre d'interprétation des Amis de l'île Petrie.
- Elle inclut le sentier récréatif de la partie continentale du site.
- Certaines activités pourraient être permises uniquement dans les secteurs désignés (cyclisme, promenade de chiens).

4. Zone du canal (72 hectares, 31 % de la superficie totale)

- Il s'agit de l'eau libre entre les îles de même que du canal qui sépare l'île de la partie continentale du site.
- Elle est de compétence provinciale.
- Les utilisations récréatives sont encouragées aux endroits appropriés (canotage et kayak).
- L'utilisation d'embarcations à moteur se limite aux embarcations à basse vitesse (5 km/h maximum) pour réduire les risques pour les autres usagers et la faune, ainsi qu'éviter des conséquences attribuables au sillage des embarcations.
- L'accostage, sauf aux sites de mise à l'eau désignés, n'est pas encouragé.

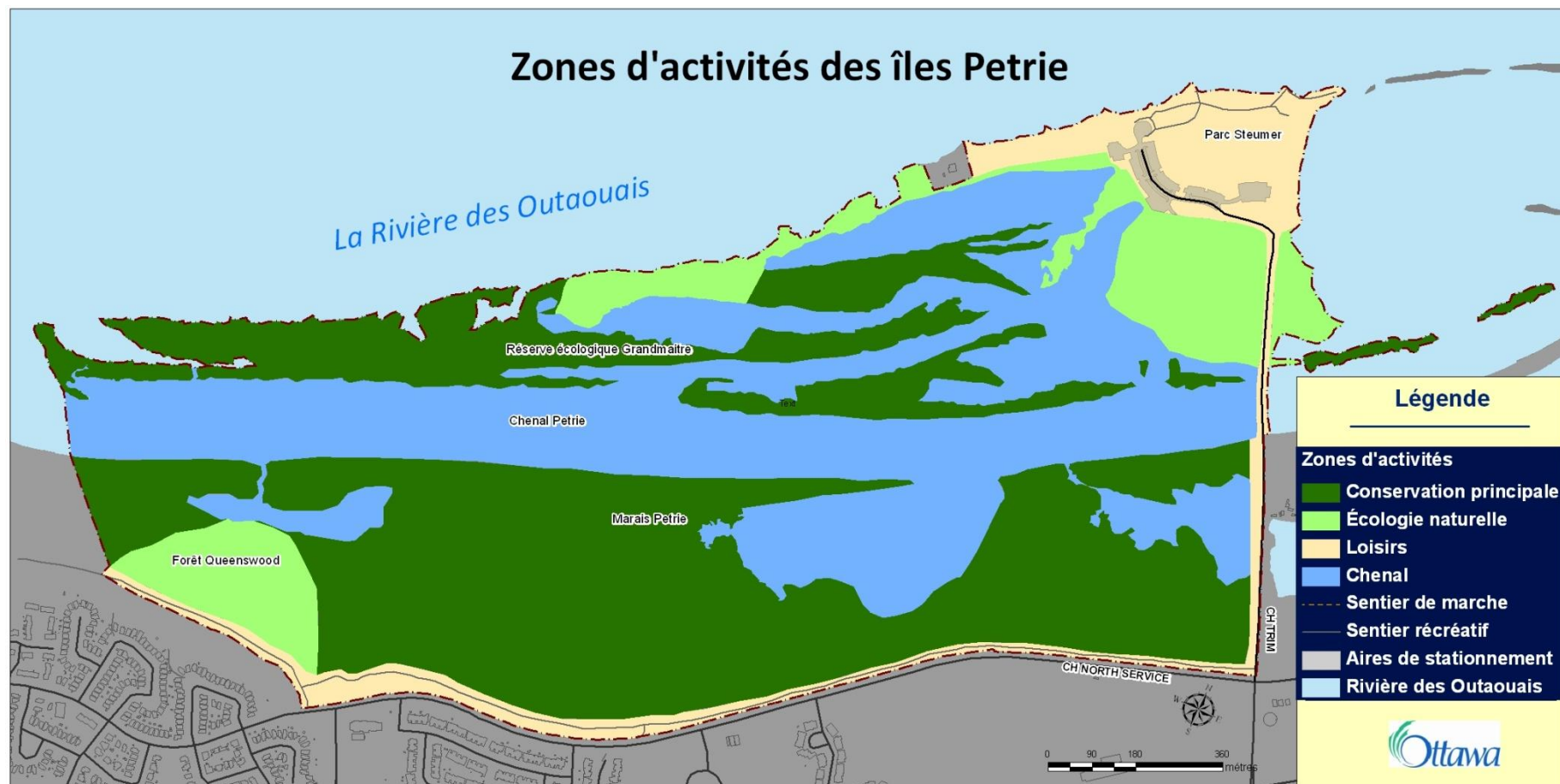


Figure 6 : Carte des zones d'activité des îles Petrie – Les portions en vert foncé représentent les zones de conservation principales, la Réserve écologique Grandmaitre (île) et le marais Petrie (continent); les portions en vert pâle représentent la zone d'écologie naturelle, la Réserve écologique Grandmaitre (île) et la forêt Queenswood (continent); les portions en jaune représentent les zones de loisirs du Parc Stuemer (p. ex., plage, parc de stationnement) sur les îles et le couloir du sentier récréatif (continent); les portions en bleu foncé représentent la zone du canal.

Tableau 6.1 : Activités permises en fonction des zones d'activités

	Zone de conservation principale – Réserve écologique Grandmaître et marais Petrie	Zone d'écologie naturelle – Réserve écologique Grandmaître et forêt Queenswood	Zone de loisirs – Parc Stuemmer	Zone de loisirs – Partie continentale du site	Zone du canal
Usage récréatif	Limité				
Activités de plage			?		
Canot et kayak	?				?
Embarcations à moteur					Vitesse maximale de 5 km/h – Panneau d' <i>aire naturelle protégée</i> (pas de vagues)
Marche/randonnée pédestre		Dans les sentiers officiels	?	Dans les sentiers officiels	
Pêche depuis les berges		Dans certaines zones seulement	Dans certaines zones seulement	S.O.	
Appréciation de la nature		?	?	?	?
Ski de fond et raquette		?	?	?	
Cyclisme			Sur les routes et les sentiers autorisés seulement	Sur les sentiers autorisés seulement	
Véhicules motorisés			Dans le stationnement et les routes d'accès seulement		Vitesse maximale de 5 km/h – Panneau d' <i>aire naturelle protégée</i> (pas de vagues)
Promenade avec son animal		Dans certains secteurs de la forêt Queenswood		?	

Aménagement	Aucun				
Sentiers de randonnée et panneaux d'interprétation		?	?	?	
Installations ouvertes le jour			¹ ?		
Structures permanentes			² ?		
Renseignements pour les visiteurs		?	?	?	

¹, ² Dans le secteur de la plaine inondable, seules les structures non habitables à murs ouverts sont permises (p. ex., abris pour pique-niques).

6.1 Buts pour la gestion des îles Petrie

Cinq buts pour la gestion des îles Petrie ont été déterminés :

1. Préservation de l'intégrité écologique.
2. Offre d'activités récréatives en plein air.
3. Sensibilisation du public.
4. Sécurité de la communauté.
5. Gestion en partenariat.

Ces buts ont été établis dans le cadre de consultations publiques et de discussions approfondies avec les intervenants. La prochaine section du présent plan décrit les mesures qui seront prises pour atteindre ces buts. Des objectifs de gestion, de même que les résultats voulus, sont exposés pour chaque but; des actions précises sont ensuite détaillées dans un tableau qui mentionne aussi le responsable de la direction et du soutien, l'estimation des ressources et le calendrier proposé pour la mise en œuvre de chacune de ces actions.

6.2 Objectif 1 : Préservation de l'intégrité écologique

OBJECTIF 1 : Préservation de l'intégrité écologique : La gestion des îles Petrie sera basée sur une approche écosystémique en vue de préserver l'intégrité et la diversité écologiques de cet espace naturel important.	
Objectifs de gestion	Résultat
<p>Adopter une approche de gestion axée sur l'adaptation pour préserver les espaces naturels des îles Petrie.</p> <p>Protéger l'habitat des espèces en péril et des espèces et des types de végétation d'importance régionale ou provinciale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les communautés végétales indigènes demeurent intactes et en santé. • Les espèces envahissantes ne gagnent pas de terrain. • Les visiteurs et les partenaires de gestion reconnaissant la valeur écologique du secteur. • Les espèces d'importance sont identifiées, et leurs habitats sont préservés. • Les partenaires de gestion disposent de renseignements à jour leur permettant de prendre des décisions éclairées et de bien gérer le site au quotidien. • Des projets de restauration de l'environnement sont entrepris. • La qualité de l'eau de la rivière des Outaouais s'améliore.

Protection de la faune et de la flore

- La principale zone de conservation sur l'île de l'ouest (Réserve écologique Grandmaître) continue d'abriter plusieurs espèces importantes; les habitats seront conservés.
- Les sentiers non officiels (sans nom) sur les îles Petrie seront rendus inutilisables, et l'environnement sera restauré pour réduire l'accessibilité et atténuer l'érosion des berges et des pentes. Il est recommandé d'améliorer les sentiers pour que les randonneurs ne quittent pas le réseau officiel.

- L'aménagement de nouveaux sentiers sera géré avec attention pour qu'aucune répercussion négative ne se fasse sentir sur la flore et la faune d'importance régionale ou provinciale. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une priorité immédiate, un sentier en boucle sur les îles pourrait être aménagé dans l'avenir, avec des conséquences minimales sur la végétation et la faune (Brunton, 2010).
- Les conséquences écologiques de l'utilisation des sentiers doivent faire l'objet de surveillance, de rapports et d'entretien régulièrement. La Ville collaborera avec les partenaires pour s'assurer de cerner et de régler rapidement les problèmes en la matière.
- Les intervenants protégeront les sites de nidification de tortues avec l'appui de la Ville.
- La forêt Queenswood est délimitée à l'ouest par un changement de propriété, et non par une modification du paysage naturel. On recommande que les pratiques de gestion visent également le secteur naturel adjacent à la forêt.

Espèces d'importance et espèces en péril

Les espèces en péril et leur habitat seront protégés conformément à la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition*, à ses règlements, de même qu'au Plan officiel de la Ville et aux politiques qui s'y rattachent.

Espèces envahissantes

La surveillance des sentiers et des secteurs de loisirs sera effectuée par les partenaires avec l'appui de la Ville. La présence d'espèces envahissantes sera signalée, et des mesures seront prises rapidement. À l'heure actuelle, certaines espèces envahissantes sont considérées comme relativement stables sur le site, notamment la salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*), le myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*), le roseau commun (*Phragmites*

australis) et l'hydrocharide grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*). On a également observé une légère augmentation des iris des marais (*Iris pseudoacorus*) et des topinambours (*Helianthus tuberosus*) (Brunton, 2010), et il est recommandé de faire le suivi de ces espèces. On pourrait envisager à court terme une action pour éradiquer le topinambour pendant que la population est relativement petite, avant qu'elle ne s'établisse officiellement. Un suivi et de possibles actions de contrôle à court terme pourraient être nécessaires en ce qui concerne le nerprun, l'alliaire officinale, le castor et la bernache du Canada. D'autres espèces envahissantes non identifiées sont susceptibles de poser problème à l'avenir.

Le contrôle efficace des espèces envahissantes dépend généralement de la coordination et de la participation adéquates des organismes et des bénévoles dans les activités de surveillance et d'atténuation. Il est souhaitable de continuer à vérifier régulièrement la présence de plantes envahissantes nouvelles et existantes de même que leur nombre.

La Ville installera des panneaux d'information pour permettre aux visiteurs de repérer et de signaler la présence d'espèces envahissantes. La Ville demandera une évaluation complète de l'intégrité écologique des îles Petrie au moins une fois tous les dix ans, voire plus souvent si les ressources le permettent.

Les actions entreprises pour décourager la bernache du Canada de s'établir sur la plage devront être sans conséquence pour l'environnement, en raison de la proximité de la rivière des Outaouais et de la grande perméabilité du sable dans les secteurs fréquentés actuellement par cette espèce. Il est recommandé que la Ville ait recours à un ensemble de mesures pour décourager et éloigner les bernaches afin d'en réduire la population au Parc Stuemmer. Cela pourrait inclure la diminution

de la nourriture accessible (réduction des zones gazonnées), la modification de la ligne de vue pour empêcher l'atterrissage (végétation de hauteur variée, installation de clôtures basses) et l'ajout de répulsifs non toxiques qui créeraient des odeurs ou des saveurs désagréables pour les oiseaux; l'ensemble de ces mesures pourraient rendre le secteur moins attirant pour l'espèce.

L'aménagement paysager des îles Petrie, qu'il vise à contrôler la population de bernaches, à restaurer les habitats ou à rendre le site plus attrayant visuellement pour les visiteurs, sera limité aux espèces indigènes appropriées au secteur pour éviter l'introduction d'espèces étrangères possiblement envahissantes dans l'environnement. La cartographie de la communauté végétale et le recensement des espèces qui ont été réalisés durant les évaluations environnementales passées permettront de déterminer si les végétaux choisis sont appropriés.

Il est recommandé que la Ville poursuive la surveillance et le contrôle périodique de la population de castors. La Ville et ses partenaires collaborent pour évaluer l'abattage d'arbres par les castors; des pièges permettent de déménager les individus lorsqu'un grand nombre d'arbres ont été coupés dans un secteur. L'ouverture de la canopée attribuable à la coupe des arbres par les castors est un des facteurs qui favorisent l'établissement du nerprun, qui remplace le couvert forestier indigène. Dans un proche avenir, il pourrait s'avérer nécessaire d'éradiquer le nerprun dans ces secteurs.

OBJECTIF 1 : Préservation de l'intégrité écologique						
<i>La gestion des îles Petrie sera basée sur une approche écosystémique en vue de préserver l'intégrité et la diversité écologiques de cet espace naturel important.</i>						
Action	Effet	Zone d'activité	Responsabilité		Ressources	Calendrier*
			Direction	Soutien		
1. Gérer les conséquences sur la reproduction des tortues par l'éloignement des activités humaines pendant les périodes critiques et le contrôle de l'accès des prédateurs aux œufs.	Amélioration de la protection des espèces	Réserve écologique Grandmaître, zone d'écologie naturelle, Parc Stuemmer	Opérations municipales; comité consultatif des îles Petrie; Amis de l'île Petrie	Programme de systèmes naturels; chercheurs	Effectif actuel et fonds de fonctionnement (jusqu'à 500 \$/année pour les fournitures)	Court terme (annuel)
2. Délimiter clairement les sites consacrés aux loisirs, les secteurs naturels et les zones de conservation.	Affectations du sol (voir la figure 6)		Parcs, Loisirs et Culture		Ressources existantes	Court terme (avec l'approbation du plan de gestion de 2011)
3. Gérer la propagation des espèces envahissantes. <ul style="list-style-type: none"> Organiser une séance d'arrachage des plants de topinambours par des groupes communautaires à proximité de la route sur digue, pour prévenir l'établissement complet de l'espèce. Élaborer des plans de gestion pour les espèces qui pourraient devenir une menace dans un proche avenir, comme le roseau. 	Repérer les populations majeures; plan d'atténuation; Programme d'enlèvement des espèces envahissantes	Toutes les zones	Partenaires	Parcs, Loisirs et Culture; comité consultatif des îles Petrie	Partenaires; financement possible pour l'équipement (environ 200 \$ à 300 \$ par année provenant du fonds de fonctionnement de la Ville)	En cours, déterminé par le programme de suivi
						Moyen terme : éradication des espèces et élaboration de plans de gestion
4. Faire un suivi des populations d'espèces importantes, des espèces envahissantes et de l'intégrité écologique globale du site à intervalles réguliers.	Évaluation écologique régulière; enquête de base sur la population des espèces importantes	Toutes les zones	Amis de l'île Petrie; comité consultatif de l'île Petrie; universités locales	Programme de systèmes naturels, Parcs, Loisirs et Culture	Fonds de fonctionnement pour l'embauche d'étudiants; évaluation écologique	Suivi annuel en cours
						Long terme : évaluation détaillée tous les 10 ans
5. Prendre en charge les organismes nuisibles au moyen de mesures de contrôle efficaces qui n'ont pas de répercussion négative sur les autres aspects des îles comme la qualité de l'eau ou l'intégrité écologique globale.	Réduction de la présence de la bernache du Canada; gestion des répercussions de l'activité des castors	Toutes les zones	Parcs, Loisirs et Culture	Programme de systèmes naturels; Amis des îles Petrie; communauté	Fonds d'immobilisations ou de fonctionnement existants; de 100 à 1 000 \$/année pour l'équipement et les services de conseil	En cours
6. Utiliser uniquement des espèces indigènes qui conviennent au milieu pour l'aménagement paysager , afin d'éviter d'introduire une espèce étrangère.	Aménagement paysager qui convient à l'environnement	Parc Stuemmer, toute autre zone au besoin	Parcs, Loisirs et Culture	Programme de systèmes naturels; Services forestiers	Existant	En cours

* Le respect des échéances est conditionnel à la confirmation des crédits correspondants dans le budget des opérations ou d'immobilisations de la Ville, s'il y a lieu.
 Court terme : d'ici un an ou deux Moyen terme : de deux à cinq ans Long terme : de cinq à dix ans En cours : action déjà en cours qui continuera dans l'avenir

6.3 Objectif 2 : Offre d'activités récréatives en plein air

OBJECTIF 2 : Offre d'activités récréatives en plein air	
<i>L'île Petrie fournira aux résidents d'Ottawa une destination pour les loisirs en plein air où ils pourront prendre part à une foule d'activités récréatives qui respectent le cadre naturel des lieux de même que ses attributs et fonctions écologiques.</i>	
Objectifs de gestion	Résultats
<p>Appuyer toute une gamme d'activités de plein air écologiques qui respectent les valeurs environnementales.</p> <p>Autoriser les activités de plein air toute l'année dans le respect des limites imposées par le milieu naturel, les ressources disponibles et les infrastructures.</p> <p>Appuyer des événements communautaires et des loisirs organisés afin de susciter la participation des résidents tout en préservant l'intégrité écologique et la sécurité communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les visiteurs peuvent pratiquer une foule d'activités en plein air, comme l'interprétation et l'appréciation de la nature, la randonnée, le vélo, la baignade, le kayak, le canot, les pique-niques et les rassemblements communautaires (consulter le tableau 6.1 pour la liste des activités permises). • Les partenaires fournissent une gamme de services complémentaires qui enrichissent l'expérience récréative des visiteurs.

Événements spéciaux

- Il est préférable de confiner les événements à la cuvette située au centre du Parc Stuemmer pour réduire au minimum les dérangements du milieu naturel existant.
- Il faut renseigner les organisateurs d'événements sur les répercussions des activités festives sur la nidification des tortues et l'écologie des îles.
- Les célébrations de la Fête du Canada continueront de se dérouler au Parc Stuemmer, conformément aux conditions d'organisation efficaces imposées lors des années passées.

- Les nouveaux événements d'envergure (plus de 200 personnes) et l'expansion des événements existants ne seront pas autorisés sur les îles pour conserver un équilibre entre l'achalandage au quotidien et l'achalandage lié aux événements spéciaux. On encourage toutefois les petites rencontres organisées, comme les pique-niques et les activités communautaires. Cette limitation du nombre d'événements s'explique par le fait que le site est d'abord et avant tout une zone naturelle avec une plage; les installations (p. ex., toilettes) nécessaires aux événements d'envergure y sont inexistantes. De plus, de tels événements exigent l'organisation de bus-navettes et de mesures de gestion des conséquences possibles sur l'environnement. Les exigences relatives aux événements qui auront lieu sur le site (transport, gestion des déchets et recyclage, achalandage) seront prises en charge et approuvées par Attributions à l'échelle de la ville, Service des parcs, des loisirs et de la culture.

Plages

La Ville continuera de fournir des services de soutien à la plage en saison, y compris des sauveteurs et l'accès à des toilettes publiques.

Sentiers

Général :

- Les véhicules automobiles (en dehors des zones d'accès et des aires de stationnement désignées) et les chiens sont interdits sur les îles.
- Le cyclisme est permis dans les secteurs récréatifs.
- Les sentiers dans les secteurs naturels doivent être défrichés pour atteindre une largeur d'un mètre.

- Les sentiers seront aménagés de façon à être légèrement plus hauts que le terrain environnant. Ils seront bordés de dénivellations pour faciliter le drainage sans altérer considérablement le relief des îles. À la suite de tempêtes, il faudra inspecter les sentiers afin de réparer tout secteur abîmé.
- De petites promenades de bois seront construites au croisement des canaux de drainage pour éviter que l'érosion des sentiers ne restreigne la largeur de ces canaux.
- Des supports pour vélos seront installés à des endroits clés sur les îles, à proximité des lieux où les renseignements et le tracé des pistes cyclables seront affichés.
- Une signalisation d'orientation simple, créée par des professionnels, sera installée pour diriger les visiteurs sur les sentiers. Ces panneaux seront disposés à intervalles réguliers sur les sentiers, de même qu'aux virages et aux endroits où le tracé du sentier est ambigu. Le recours à la signalisation pour encourager les visiteurs à respecter le site et à un code de couleurs pour illustrer les secteurs d'activités est envisagé. Consulter l'annexe D pour voir des exemples de la signalisation utilisée dans d'autres parcs, la section 6.3 pour obtenir une description des panneaux d'interprétation et la figure 7 pour l'emplacement proposé des panneaux.
- Tous les sentiers devront être aménagés à au moins trois mètres en retrait de la rive lorsque c'est possible, et contourner la végétation mature.

Sentiers sur les îles (figure 7) :

Les sentiers en boucle situés à l'ouest, soit la boucle des Castors et la boucle de la Rivière, de même que la portion du sentier William A. Holland située à l'extrême ouest, demeureront à leur emplacement actuel.

Le sentier du Rat Musqué ne sera pas modifié, à l'exception de l'ajout proposé d'un poste d'observation à son extrémité, d'où les visiteurs pourront observer les plans d'eau de l'arrière-pays.

La piste cyclable, qui relie l'extrémité nord de la route sur digue à l'aire principale de stationnement, offre une solution de rechange à la circulation sur le chemin Trim. On propose que ce sentier soit revêtu d'agrégat et que sa fonction soit précisée à l'aide d'une signalisation appropriée. On propose également que le sentier de l'Aube soit revêtu d'agrégat de pierre et que la circulation à vélo y soit permise. Le prolongement du sentier de l'Aube pour le relier aux sentiers pavés entourant le secteur de la plage permettrait de créer une boucle complète pour les cyclistes autour du Parc Stuemmer.

Une des options recommandées quant à l'aménagement d'un futur sentier consiste à prolonger le sentier William A. Holland pour compléter une plus grande boucle qui commencerait sur le sentier actuel situé à l'extrémité ouest de l'étang des Tortues et qui reviendrait par le peuplement forestier de micocouliers.

Sentiers du chemin North Service et de la forêt Queenswood (figure 8) :

Les sentiers de la forêt Queenswood seront renforcés et améliorés, entre autres par la construction d'un belvédère donnant vue sur les îles, l'aménagement de promenades de bois dans les secteurs vulnérables et l'installation d'une signalisation d'orientation et d'interprétation. Les sentiers du chemin North Service et de la forêt Queenswood devraient conserver pour la plupart leur configuration actuelle. La modification de certains tracés pourrait s'avérer nécessaire pour réduire l'érosion du sol et contourner les secteurs humides.

L'érosion sur les sentiers existants sera évaluée et, au besoin, les pentes seront stabilisées par le creusage des sentiers, ce qui

diminuera l'érosion et améliorera la sécurité des usagers. Dans les pentes, les sentiers seront taillés en gradins pour offrir une surface de marche au niveau, et on prendra soin de porter le moins possible atteinte aux racines des arbres et à la végétation.

Les partenaires seront encouragés à coordonner le nettoyage et l'entretien des sentiers sur les îles et dans la forêt Queenswood.

Point d'accès

Un nouveau panneau pour le point d'accès sur les îles Petrie sera conçu et installé, ou le panneau actuel de la Ville d'Ottawa et des îles Petrie sera intégré au paysage à l'aide de matériaux locaux et d'une végétation indigène. Les règlements du site seront affichés sur un panneau de bienvenue ou un kiosque de renseignements, et cet affichage comprendra une grande carte du site comportant les sentiers de même que les circuits de navigation et de cyclisme; ce panneau ou ce kiosque sera situé dans la courbe de la route, où les conducteurs pourront se ranger sur l'accotement pour trouver leur chemin. Le même panneau sera installé à l'extrémité nord du site, près des toilettes, pour que les visiteurs puissent le consulter lorsqu'ils quittent le parc de stationnement. L'emplacement de ces panneaux est précisé sur les figures 7 et 8.

Pour mieux définir l'entrée du site, la petite aire de stationnement près de la route sur digue devrait comporter le même type de balustrade en bois que l'aire de stationnement principale, ce qui créera une continuité visuelle.

Navigation

- L'utilisation d'embarcations à moteur ne sera pas encouragée dans la zone du canal.
- On évaluera la faisabilité d'installer des bouées et une signalisation aux points d'entrée pour décourager les utilisateurs d'embarcations à moteur d'entrer dans le canal.

- La figure 7 résume la proposition d'aménagement d'un circuit d'interprétation pour les kayakistes et les canoéistes. Les plaisanciers pourront utiliser les cartes itinéraires fournies par les partenaires au centre d'interprétation ou à un kiosque au point de mise à l'eau des embarcations sur les îles. Les cartes serviront principalement à orienter les kayakistes et les canoéistes, et à leur faire à connaître les particularités de la navigation dans le canal et la baie. Pour protéger l'environnement naturel, les plaisanciers seront encouragés à accoster uniquement à l'emplacement désigné à la Marina Oziles', située à proximité.
- Les embarcations motorisées peuvent accoster à la marina. Le quai qui existe actuellement à la baie de l'Est sera amélioré et son accessibilité sera accrue; il pourra ainsi être utilisé par les usagers d'embarcations non motorisées (principalement les canoéistes et les kayakistes) et les services d'urgence.

Installations

Le terrain de jeux et l'aire de pique-nique actuels conviennent au site. La Ville pourrait appuyer l'aménagement d'un abri ouvert pour les pique-niques (de type kiosque de jardin) au Parc Stuemer. Des toilettes et un stationnement seront accessibles du printemps à l'automne.

Patrimoine culturel

Un terrain de jeux à thématique historique pourrait favoriser l'éducation sur le patrimoine culturel, de concert avec des panneaux d'information.

Pêche

La pêche dans la baie des Crapauds sera encouragée aux endroits désignés le long du sentier des Tilleuls et du sentier de l'Aube.

OBJECTIF 2 : Offre d'activités récréatives en plein air

L'île Petrie sera pour les résidents d'Ottawa une destination pour les loisirs en plein air où ils pourront prendre part à toute une gamme d'activités récréatives qui respectent le cadre naturel des lieux de même que ses attributs et fonctions écologiques.

Action	Effet	Zone d'activité	Responsabilité		Ressources	Calendrier
			Direction	Soutien		
1. Aménager un point d'accès et un système de panneaux qui reflètent la carte des activités du site et qui guident et renseignent les visiteurs.	Signalisation sur le site; documentation d'orientation; stratégie globale de communications	Parc Stuemmer; Réserve écologique Grandmaître (zone d'écologie naturelle); forêt Queenswood (zone de loisirs)	Parcs, Loisirs et Culture	Service des communications; OEPIT; partenaires	Environ 20 000 \$ pour la stratégie globale de communications et la conception, la production et l'installation de la signalisation	Court terme
2. Encourager l'utilisation écologique pour les activités de loisirs comme la baignade, la randonnée pédestre, le kayak et le canotage, la pêche et les pique-niques.	Procédures opérationnelles soutenues par une signalisation appropriée	Parc Stuemmer; Réserve écologique Grandmaître (zone d'écologie naturelle); forêt Queenswood (zone de loisirs)	OEPIT	Parcs, Loisirs et Culture	Effectif actuel; fonds de fonctionnement d'environ 1 500 \$ pour les affiches et les brochures	Court terme
3. Établir des directives pour les événements spéciaux dans le but d'en réduire l'incidence sur les attributs naturels du site par le contrôle du nombre de participants, de l'accès au site et de la fréquence des événements.	Procédures opérationnelles	Les lignes directrices s'appliqueront au Parc Stuemmer	Parcs, Loisirs et Culture; OEPIT	OEPIT	Ressources existantes	Court terme
4. Encourager l'exploration du canal et des baies entourant les îles par les kayakistes et les canoéistes.	Parcours d'interprétation en canot-kayak	Canal	Parcs, Loisirs et Culture	OEPIT	Environ 5 000 \$ pour l'officialisation des sentiers, la signalisation et la documentation d'orientation	Moyen terme
5. Améliorer les sentiers de la forêt Queenswood , ce qui comprend la construction de promenades de bois au besoin et d'un belvédère sur la rive de la rivière des Outaouais.	Réseau de sentiers dans la forêt Queenswood	Forêt Queenswood (zone de loisirs)	Parcs, Loisirs et Culture	OEPIT	Environ 20 000 \$ pour la délimitation et l'aménagement des sentiers	Moyen terme
6. Favoriser les utilisations écologiques durant l'hiver et le printemps , p. ex., la randonnée pédestre, la raquette, le ski de fond et la pêche. Ces activités n'exigent pas de travaux d'entretien ou de surveillance active par la Ville.	Procédures opérationnelles soutenues par une signalisation appropriée	Parc Stuemmer; Réserve écologique Grandmaître (zone d'écologie naturelle); forêt Queenswood (zone de loisirs)	OEPIT	Parcs, Loisirs et Culture	Effectif et fonds de financement existants	Long terme

* Le respect des échéances est conditionnel à la confirmation des crédits correspondants dans le budget des opérations ou d'immobilisations de la Ville, s'il y a lieu.

Court terme : d'ici un an ou deux Moyen terme : de deux à cinq ans Long terme : de cinq à dix ans En cours : action déjà en cours qui continuera dans l'avenir

6.4 Objectif 3 : Sensibilisation du public

OBJECTIF 3 : Sensibilisation du public

Une foule d'occasions d'apprentissage, comme des sentiers d'interprétation et des programmes, sera offerte en collaboration avec les partenaires afin de présenter l'histoire humaine et naturelle qui constitue le patrimoine des îles Petrie.

Objectifs de gestion	Résultats
<p>L'île Petrie sera reconnue pour la conservation et la mise en valeur de sa biodiversité indigène.</p> <p>L'île Petrie fournira aux résidents d'Ottawa une destination loisirs naturelle qui leur permettra de se sentir en harmonie avec la nature et de mieux comprendre cet écosystème unique.</p> <p>Reconnaître l'influence des activités humaines, comme la construction du barrage de Carillon, sur la diversité écologique actuelle des îles Petrie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les visiteurs sont informés de la diversité des aménagements, des installations et des expériences à leur disposition. • Les visiteurs et les partenaires de gestion connaissent bien l'histoire naturelle et culturelle des îles Petrie. • L'île Petrie est reconnue et estimée en tant que modèle exceptionnel d'équilibre entre les activités de loisirs et l'intégrité écologique. • Les visiteurs comprennent et respectent les autorisations et les interdictions relatives aux activités. • Les partenaires de gestion et les visiteurs comprennent comment les activités humaines ont eu une incidence sur les conditions, les habitats et la diversité qu'on trouve actuellement sur les îles Petrie. • La capacité de la nature à se régénérer est comprise.

Panneaux d'interprétation

Conformément à la description de la signalisation pour le point d'entrée et pour l'orientation des visiteurs présentée à la section 6.3, « Offre d'activités récréatives en plein air » :

- la Ville communiquera (principalement au moyen d'un site Web et d'une signalisation) des renseignements concernant les sujets suivants :

- accueil des visiteurs;
- orientation sur le site;
- possibilités récréatives;
- règlements;
- interprétation de la nature;
- une carte d'interprétation sera installée au début de chaque sentier, de même qu'aux postes d'observation et aux points d'intérêt le long du circuit;
- des panneaux d'interprétation seront installés à des endroits clés du site, comme près des habitats et des types de végétation importants, aux endroits où on trouve des espèces indigènes, aux endroits où on peut constater les répercussions de la construction du barrage de Carillon ou à l'ancien dépotoir qui est aujourd'hui l'habitat d'espèces de tortues menacées, dans le but de renseigner le public sur l'histoire naturelle et culturelle du site; des renseignements d'interprétation pourraient également être installés à proximité des installations sanitaires, pour atteindre un plus vaste public et présenter les caractéristiques écologiques des îles aux utilisateurs de la plage;
- la signalisation devrait porter des messages positifs et promouvoir les caractéristiques du site au lieu de montrer les activités interdites; à l'heure actuelle, la signalisation sur les îles sème la confusion, et plusieurs panneaux comportent des messages négatifs.

OBJECTIF 3 : Sensibilisation du public

Une foule d'occasions d'apprentissage, comme des sentiers d'interprétation et des programmes, sera offerte en collaboration avec les partenaires afin de présenter l'histoire humaine et naturelle qui constitue le patrimoine des îles Petrie.

Action	Effet	Zones d'activités	Responsabilité		Ressources	Calendrier
			Direction	Soutien		
1. Renforcer les programmes de sensibilisation écologique existants afin de réduire davantage les effets des activités humaines.	Programme de sensibilisation complet	Parc Stuemmer; Réserve écologique Grandmaître (zone d'écologie naturelle)	Amis des îles Petrie	Parcs, Loisirs et Culture	Ressources existantes à l'interne et financement alloué à la stratégie globale de communications et à la stratégie de sensibilisation dont il est fait mention à l'objectif 2.	Moyen terme
2. Mettre en place une signalisation d'interprétation de la culture et de la nature aux endroits clés du site.	Conception et installation d'une signalisation sur le site	Parc Stuemmer; Réserve écologique Grandmaître (zone d'écologie naturelle); forêt Queenswood (zone de loisirs)	Parcs, Loisirs et Culture	OEPIT	Financement de 5 000 \$ alloué à la conception, à la production et à l'installation d'une signalisation, de présentoirs et de ressources pour l'offre de programmes.	Moyen terme
3. Sensibiliser le public à l'importance de la qualité de l'eau.	Dans le cadre de la stratégie de communication	Parc Stuemmer	Parcs, Loisirs et Culture	Gestion des eaux de surface		Moyen terme

* Le respect des échéances est conditionnel à la confirmation des crédits correspondants dans le budget des opérations ou d'immobilisations de la Ville, s'il y a lieu.

Court terme : d'ici un an ou deux Moyen terme : de deux à cinq ans Long terme : de cinq à dix ans En cours : action déjà en cours qui continuera dans l'avenir

6.5 Objectif 4 : Sécurité de la communauté

OBJECTIF 4 : Sécurité de la communauté	
<i>La sécurité et le plaisir des visiteurs seront assurés par la mise en place d'une infrastructure et d'une signalisation adéquates.</i>	
Objectifs de gestion	Résultats
Aménager les infrastructures du site de façon à préserver l'intégrité écologique.	<ul style="list-style-type: none">• Les visiteurs reçoivent des directives claires, complètes et invitantes pour bien profiter des installations du site.
Bonifier les expériences éducatives et récréatives par la mise en place d'un système de signalisation, de sentiers, de services saisonniers, de programmes éducatifs et d'installations.	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisation du site n'a pas d'incidence sur les communautés avoisinantes et les espèces indigènes.

La plupart des objectifs et des résultats relatifs à la gestion de la sécurité de la communauté pourront être atteints par les actions recommandées dans les sections 6.2 et 6.3. Les mesures de gestion précisées dans la présente section concernent donc les problèmes de sécurité qui subsistent.

Accès

Des arbres seront plantés de chaque côté du point d'entrée comme mesure de modération de la circulation et d'enjolivement. Les arbres plantés devraient être des espèces indigènes caractéristiques de la forêt marécageuse de feuillus du secteur, par exemple des frênes (tenir compte de la stratégie municipale pour la gestion future du frêne) ou des érables. La plantation d'arbres n'aura pas de répercussion sur la vue du site.

À plus long terme, la route sur digue devra être élargie pour offrir un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes et devra fournir un accès sûr aux plateformes de pêche. Cela pourrait nécessiter d'envisager la construction d'un sentier en porte-à-faux le long de

la route avec une voie séparée pour l'accès non motorisé, ou l'élargissement de la route sur digue. Des supports pour vélos seront installés aux endroits indiqués sur les figures 7 et 8.

Une barrière devrait être installée à l'extrémité sud de la route sur digue pour restreindre l'accès des véhicules durant les périodes d'inondation ou lorsque le stationnement a atteint sa pleine capacité.

Enfin, l'accès à les îles en cas d'urgence sera amélioré par l'aménagement d'une voie pour l'accès direct des véhicules d'urgence le long du sentier sur le côté est (de l'île de l'est) jusqu'à l'aire de mise à l'eau des embarcations de la baie de l'Est. Consulter la figure 7 pour connaître l'emplacement de la voie d'accès des services d'urgence.

Stationnement

Il ne sera pas nécessaire d'augmenter l'offre de stationnement dans un avenir prévisible. Des mesures appropriées doivent toutefois être prises pour les journées particulièrement achalandées, afin d'éviter le stationnement illégal risquant de restreindre l'accès des véhicules d'urgence.

Activités motorisées

L'utilisation de véhicules motorisés n'est pas encouragée dans le secteur des canaux, dans la forêt Queenswood et hors des secteurs désignés sur les îles.

OBJECTIF 4 : Sécurité de la communauté

La sécurité et le plaisir des visiteurs seront assurés par la mise en place d'une infrastructure et d'une signalisation adéquates.

Action	Effet	Zone d'activité	Responsabilité		Ressources	Calendrier
			Direction	Soutien		
1. Planter des arbres le long de la route sur digue et à l'entrée du parc pour améliorer le coup d'œil et la sécurité.	Point d'accès plus sécuritaire et invitant	Le long de l'entrée du site	Parcs, Loisirs et Culture; Services forestiers		Environ 2 500 \$	Moyen terme
2. Aménager un accès en cas d'urgence le long du côté est du parc de stationnement, comme le montre la figure 7, pour offrir aux véhicules d'urgence un accès direct au plan d'eau.	Amélioration de l'accès en cas d'urgence le long du sentier existant	Réserve écologique Grandmaître (zone d'écologie naturelle); Parc Stuemmer	Opérations de surface		L'amélioration du sentier pourrait être nécessaire.	Moyen terme
3. Améliorer la sûreté sur les routes et les sentiers piétonniers menant à les îles en réaménageant l'entrée des îles pour accroître l'espace alloué aux usagers n'utilisant pas une automobile . Cela encouragera l'accès par les piétons et les cyclistes et améliorera l'aspect esthétique du site.	Réaménagement de la route et du point d'entrée pour accueillir les visiteurs et améliorer la sûreté de l'accès des piétons et des cyclistes	La chaussée et la route sur digue menant au site	Opérations de surface	Parcs, Loisirs et Culture	Environ 100 000 \$	Long terme

* Le respect des échéances est conditionnel à la confirmation des crédits correspondants dans le budget des opérations ou d'immobilisations de la Ville, s'il y a lieu.

Court terme : d'ici un an ou deux Moyen terme : de deux à cinq ans Long terme : de cinq à dix ans En cours : action déjà en cours qui continuera dans l'avenir

6.6 Objectif 5 : Gestion en partenariat

Objectif 5 : Gestion en partenariat <i>La gestion à long terme des attributs naturels et culturels des îles Petrie sera une réussite grâce à la participation de la communauté.</i>	
Objectifs de gestion	Résultats
Élaborer un cadre de gestion qui permet de reconnaître, de respecter et d'intégrer les forces et les ressources de tous les partenaires de gestion.	<ul style="list-style-type: none">• Les partenaires de gestion ont une vision claire de leurs responsabilités respectives.• Des renseignements pertinents quant aux activités, aux conditions et à la santé des îles Petrie sont régulièrement échangés par les partenaires.• Les activités de gestion des îles Petrie sont réalisées de façon efficace et rentable.

Bien que la Ville d'Ottawa soit la principale responsable de l'aménagement, de la gestion et de l'entretien des îles Petrie, il existe bon nombre d'occasions de faire participer les membres de la communauté. Les îles Petrie se situe à proximité d'une grande population urbaine qui compte de nombreux visiteurs réguliers, groupes et particuliers qui s'intéressent aux îles Petrie et qui ont du temps à y consacrer. Le dévouement et la disponibilité des membres actuels des Amis de l'île Petrie, de même que d'autres ressources non exploitées comme les élèves et étudiants des écoles de la région, peuvent aider à la gestion efficace du site et à la meilleure utilisation possible des ressources municipales limitées grâce aux partenariats. La coordination des activités et des ressources sera nécessaire pour concrétiser la vision, atteindre les objectifs et mettre en œuvre les politiques du plan de gestion. La présente section vise à articuler les recommandations visant à mettre à profit et à diriger de façon efficace l'énergie et les ressources de tous les groupes et particuliers concernés.

Le personnel de la Ville sera responsable de la gestion du site, notamment l'accès au site et l'orientation des visiteurs; l'accueil des visiteurs; la prestation de services de loisirs passifs et d'éducation; l'entretien des plages, des sentiers et des installations sanitaires; et l'application des règlements municipaux.

Pour gérer efficacement les richesses de l'environnement naturel et des loisirs sur les îles Petrie, il est essentiel que les ressources nécessaires soient disponibles afin de mener à bien les actions contenues dans le présent plan. La Ville collaborera avec les partenaires pour obtenir les ressources nécessaires afin de permettre une utilisation optimale du site. En raison de la taille du site, du nombre d'utilisateurs et de la diversité des activités qui se dérouleront sur les lieux, la Ville doit désigner une personne-ressource qui se chargera de la coordination globale. La Ville et ses partenaires élaboreront chaque année un rapport sur les activités du site et les progrès quant à la mise en œuvre du présent plan.

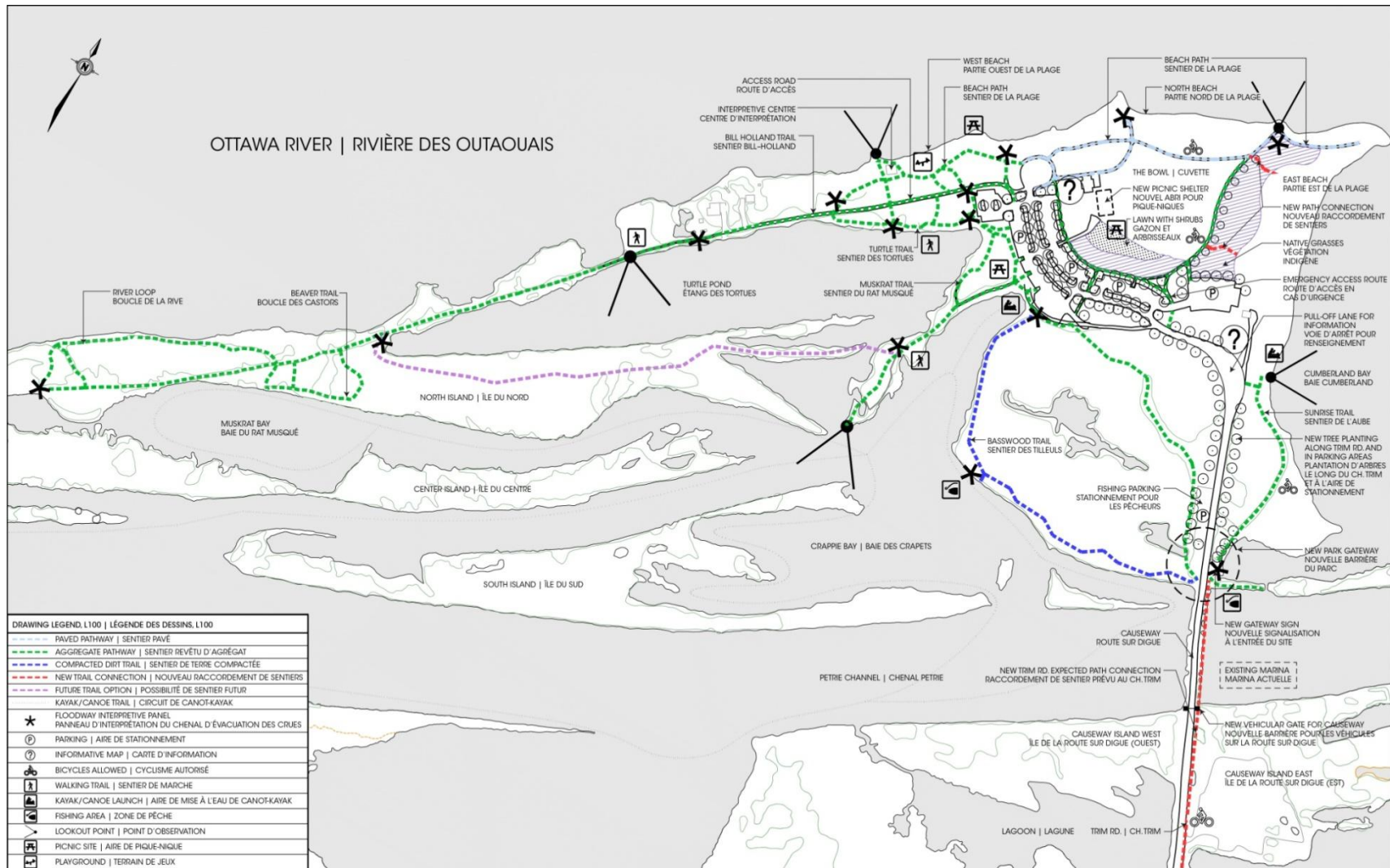
Dans le but d'entretenir des relations de travail efficaces avec les partenaires, la Ville devra mettre sur pied une structure de gouvernance claire et une liste des personnes-ressources pour les tâches de gestion du site. On propose que cette structure comprenne l'établissement d'un conseil consultatif de gestion des îles Petrie basé sur l'actuel comité consultatif de l'île Petrie, le renforcement des mandats et la nomination de la personne-ressource de la Ville en tant que président du conseil. La Ville continuera de travailler de concert avec les intervenants pour faire avancer les intérêts de la communauté comme la création d'activités récréatives et éducatives organisées, la construction de structures en plein air et l'éradication des espèces envahissantes.

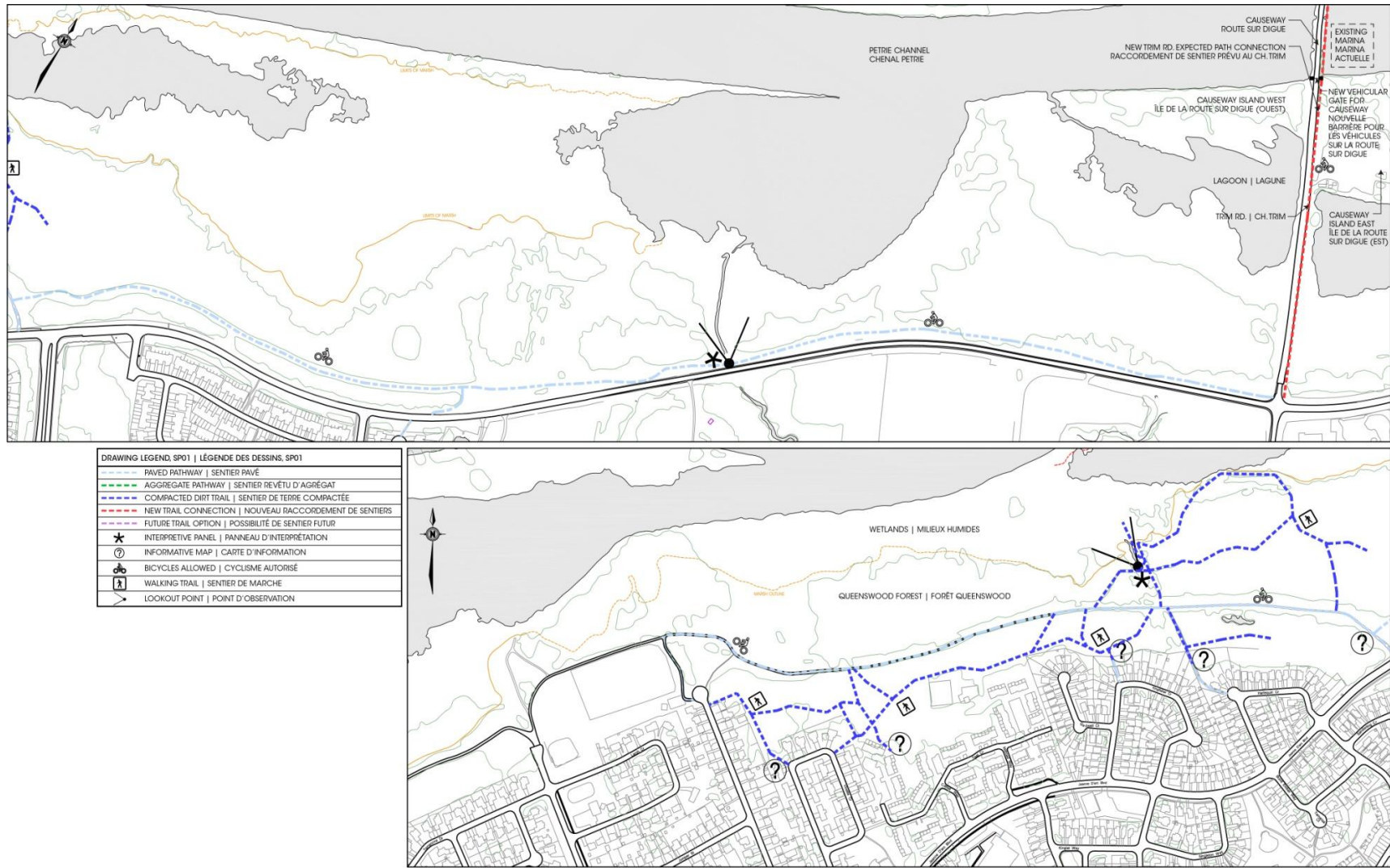
Objectif 5 : Gestion en partenariat						
<i>La gestion à long terme des attributs naturels et culturels des îles Petrie sera une réussite grâce à la participation de la communauté.</i>						
Action	Effet	Zone d'activité	Responsabilité		Ressources	Calendrier
			Direction	Soutien		
1. Élargir les partenariats coopératifs actuels avec des groupes communautaires et des entreprises pour assurer la gestion, l'entretien et l'offre de programmes à long terme.	Ententes par écrit; personne-ressource principale à la Ville	Toutes les zones	Parcs, Loisirs et Culture	Comité consultatif des îles Petrie	Personnel (à l'interne)	Court terme
2. Mettre en place une structure de gouvernance et une structure hiérarchique pour la gestion, ce qui comprend la nomination d'une personne-ressource pour la coordination à la Ville, et la désignation d'autres représentants municipaux pour les diverses responsabilités du site.	Création du conseil consultatif de gestion des îles Petrie	Toutes les zones	Parcs, Loisirs et Culture	Comité consultatif des îles Petrie	Personnel (à l'interne)	Court terme; réunions trimestrielles
3. Compiler des rapports annuels faisant clairement état des progrès quant à la mise en œuvre du plan de gestion.	Publication de rapports sur le site Web	Toutes les zones	Parcs, Loisirs et Culture	Comité consultatif des îles Petrie	Personnel (à l'interne) et intervenants	Moyen terme

* Le respect des échéances est conditionnel à la confirmation des crédits correspondants dans le budget des opérations ou d'immobilisations de la Ville, s'il y a lieu.
 Court terme : d'ici un an ou deux Moyen terme : de deux à cinq ans Long terme : de cinq à dix ans En cours : action déjà en cours qui continuera dans l'avenir

7.0 Plans du site

Des plans du site ont été créés pour illustrer les éléments existants et proposés pour les îles Petrie et la forêt Queenswood (voir les figures 7 et 8).





8.0 Révision du plan

Ce plan de gestion présente une vision sur 25 ans, de même que les actions à entreprendre dans les 10 prochaines années. On recommande qu'il soit révisé en 2021 pour déterminer si des modifications doivent y être apportées. Toute modification majeure devra faire l'objet d'un rapport et être approuvée par le Conseil municipal. Cette révision suivra un processus semblable à celui ayant servi à la rédaction du plan et permettra de mettre à jour les renseignements sur l'état du site, les problèmes ainsi que les occasions à saisir, de même qu'à revoir les orientations stratégiques en fonction de la rétroaction du public.

9.0 Conclusion

Le plan de gestion a permis de cerner cinq principaux objectifs, soit :

1. la préservation de l'intégrité écologique,
2. l'offre d'activités récréatives en plein air,
3. la sensibilisation du public,
4. la sécurité de la communauté,
5. la gestion en partenariat,

le tout dans le but d'atteindre la vision des îles Petrie pour 2035, c'est-à-dire que les îles Petrie soit *reconnue comme un sanctuaire protégé et en santé abritant toute une diversité de systèmes et d'espèces en plus d'être une destination accessible pour les résidents qui souhaitent prendre part à des activités de loisirs ou éducatives.*

Chacun de ces objectifs est assorti d'un ensemble de mesures de gestion à prendre à court terme (d'ici un an ou deux), à moyen terme (d'ici deux à cinq ans) ou à long terme (d'ici cinq à dix ans). Ces actions permettront d'atténuer certains des défis mentionnés à la section 4. Le principal but du plan est de faire connaître aux visiteurs les différentes possibilités d'activités, ce qui leur permettra de savoir à quoi s'attendre et de choisir les activités qu'ils souhaitent pratiquer en arrivant aux îles.

À court terme, les activités de gestion des îles Petrie consisteront principalement à clarifier les rôles, les responsabilités, les procédures et les activités acceptables pour la gestion globale du site, à mettre à profit les partenariats existants, à installer une signalisation d'accueil et d'orientation, et à améliorer les pratiques de gestion actuelles de l'équilibre de l'écosystème du site avec un accent sur la gestion des conséquences sur la reproduction des tortues et les problèmes causés par les espèces envahissantes.

À moyen terme, c'est-à-dire au cours des deux à cinq prochaines années, les activités de gestion viseront à finaliser une stratégie globale de communication, y compris la création de programmes éducatifs améliorés, la sensibilisation du public à la qualité de l'eau et la mise en place d'une signalisation d'interprétation. En ce qui concerne les activités de loisirs au cours de cette période, citons l'aménagement d'un circuit d'interprétation de kayak et de canot autour des îles et le regroupement et l'amélioration des sentiers de la forêt Queenswood. La plantation d'arbres, l'aménagement d'une barrière à l'entrée du site ainsi que l'amélioration de l'accès aux véhicules d'urgence permettront de réaliser des progrès en matière de sécurité sur le site. On instaurera également la production de rapports annuels sur la gestion du site et les autres sources de financement pour améliorer les installations sur le site.

Enfin, les activités à plus long terme, soit celles qui s'étendront sur cinq à dix ans, consisteront principalement en la reconstruction de la route sur digue afin de séparer les automobiles des cyclistes et des piétons qui visitent les îles. Durant cette période, on accordera une attention particulière aux mesures favorisant l'utilisation du site à l'hiver et au printemps, de même qu'à la réalisation de la prochaine évaluation écologique exhaustive des îles Petrie, pour guider la prochaine révision du plan.

L'île Petrie est un joyau écologique situé au cœur d'un milieu urbain. L'adoption de pratiques de gestion solides qui respectent et mettent en valeur l'intégrité écologique du site permettra à les îles Petrie de demeurer une destination de loisirs privilégiée, une zone de conservation et une source de fierté pour les générations à venir.

10.0 Bibliographie

1. AMIS DE L'ÎLE PETRIE. 2010 et 2011. *Friends of Petrie Island/Amis de l'île Petrie* [en ligne]. URL : <<http://www.petrieisland.org/>>.
2. BROWNELL, V.R., D. WHITE et D. BRUNTON. 1997. *Stratégie des systèmes environnementaux naturels de l'ancienne Région d'Ottawa-Carleton*.
3. BRUNTON, D. 2010. *Petrie Islands Management Plan (Phase 1): Natural Environment Assessment*.
4. COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE. 2007. *Plan de gestion de la zone humide Mer Bleue*.
5. CONSEIL DE L'INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE D'OTTAWA, AMIS DE L'ÎLE PETRIE, ET MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DE L'ONTARIO. 2006. *Petrie Islands Turtle Nesting Survey Report*.
6. CONSEIL DE L'INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE D'OTTAWA. 2007. *Petrie Island and Mainland Stewardship Plan*.
7. INTERNATIONAL MOUNTAIN BICYCLING ASSOCIATION. 2000. *Trailbuilding Basics*.
8. MINNESOTA DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES. *Living with Geese* [en ligne]. Page consultée en décembre 2010. URL : <http://www.dnr.state.mn.us/livingwith_wildlife/geese/landscaping.html>.
9. MUNCASTER, B. et D. BRUNTON. 2005. *Étude d'évaluation environnementale des espaces naturels urbains : Rapport final*.
10. PARCS CANADA. 2005. *Plan de gestion du site du patrimoine mondial du canal Rideau*.
11. PARCS ONTARIO. 2008. *Komoka Preliminary Park Management Plan*.
12. PARCS ONTARIO. 2008. *Kawartha Highlands Signature Site: Park Management Plan*.
13. VILLE DE CUMBERLAND. 1998. *Petrie Island Master Plan – Background and Issue Paper*.
14. VILLE DE CUMBERLAND. 2000. *Petrie Island Area: Interpretive Trails Master Plan*.
15. VILLE D'OTTAWA. 2008. *Règlement de zonage (n° 2008-250)*.
16. VILLE D'OTTAWA. 2009. *Plan officiel de la Ville d'Ottawa*.
17. VILLE D'OTTAWA. 2009. *Modification 76 du Plan officiel de la Ville d'Ottawa*.

Annexe A – Sommaire de l'état actuel de l'environnement naturel

Préparé par Brunton Consulting Services

Plan de gestion des îles Petrie (Phase 1) : État actuel de l'environnement naturel

Sommaire

La Ville d'Ottawa élabore un plan de gestion en vue de guider les activités et les mesures de gestion à court et à long terme pour les îles Petrie et les terrains publics connexes. Le fait de dresser un portrait objectif de l'état des caractéristiques et des fonctions de l'environnement naturel est un point de départ essentiel de la préparation du plan de gestion. La grande augmentation de l'achalandage depuis la construction récente d'un secteur de loisirs ouvert le jour dans la partie des îles située en aval accentue la nécessité de rédiger un plan de gestion pour les îles Petrie.



L'évaluation des conditions actuelles représente la première étape du processus de planification de la gestion. Les résultats qui

en découleront constitueront une base de données fiables sur l'environnement qui permettra de préparer une analyse et des recommandations distinctes en ce qui a trait aux besoins et aux possibilités en matière de gestion (étape 2).

Le secteur à l'étude comporte un groupe d'îles sablonneuses étroites situées à proximité de la rive sud de la rivière des Outaouais, dans la partie nord de l'ancienne municipalité de Cumberland, sur le territoire de l'actuelle ville d'Ottawa. Ce secteur, d'une superficie de 290 hectares, a connu les effets d'un aménagement localisé, mais intensif. De vastes marais et une végétation aquatique d'eau profonde occupent la zone qui se trouve entre et la rive de la rivière des Outaouais. Le secteur englobe aussi les zones continentales délimitées au nord par la rive de la rivière, au sud par le chemin North Service, à l'ouest par le sentier récréatif du lotissement Queenswood et à l'est par le chemin Trim. Au total, environ 375 hectares de terres et d'étendue d'eau sont compris dans le secteur à l'étude.

La valeur de l'environnement naturel des lieux a été examinée à un certain nombre d'occasions, dans le cadre de différentes évaluations des secteurs d'importance environnementale de l'est de l'Ontario et de la ville d'Ottawa. Le secteur à l'étude a toujours obtenu une note élevée lors de ces examens, et il est largement reconnu comme l'un des secteurs naturels les plus importants de la ville d'Ottawa. Il a d'ailleurs été désigné comme terres humides d'importance provinciale (L'Arrivée et Brown, 1987) en plus d'être un candidat pour la désignation de zone d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) d'importance provinciale (Brunton, 1995). Le Plan officiel de la Ville d'Ottawa (Ottawa, 2003) considère les îles Petrie comme une caractéristique naturelle urbaine, un espace vert d'importance (les habitats en zone sèche) et un secteur comportant des terres humides d'importance (les habitats en

milieu humide). De telles zones sont soumises à une importante restriction de l'aménagement par la municipalité (Ottawa, 2003).

Une évaluation détaillée de l'environnement naturel du secteur à l'étude a été effectuée en 1999. Certaines parties du secteur ont été examinées de nouveau au cours de différents processus d'aménagement, y compris la construction du parc et de la plage à l'extrémité est des îles et l'examen de la possibilité de construire une liaison interprovinciale (un pont ou un tunnel) à l'extrémité ouest. Des données environnementales supplémentaires ont été recueillies dans le cadre d'enquêtes sur la gestion de la conservation menées par la communauté (p. ex., la surveillance des populations de reptiles menée par les Amis de l'île Petrie). La majeure partie de ces données documentaires sur l'environnement naturel n'a pas été mise à jour depuis une décennie. Le présent projet de mise à jour (étape 1) vise donc à obtenir des données fiables sur la valeur écologique du site, et ce, pour permettre la rédaction d'un plan de gestion sur ce secteur si important d'un point de vue environnemental.

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE 2009

La présente étude fournit une évaluation et une mise à jour au sujet de l'état de l'environnement naturel du secteur des îles Petrie en prenant en compte les changements qui y sont survenus, notamment les pertes mineures d'habitats à proximité de la marina et du parc, les aménagements récréatifs comme les sentiers et l'aire de pique-nique, les modifications des désignations réglementaires et législatives pertinentes, les changements de l'habitat naturel, les récentes découvertes sur l'environnement naturel ainsi que les transformations de l'utilisation humaine. Tous les principaux habitats terrestres et aquatiques du secteur à l'étude ont été examinés durant des enquêtes sur les lieux menées en juin et septembre 2009 par Daniel F. Brunton. Comme il ne s'agissait pas d'études

approfondies, elles ont été réalisées beaucoup plus rapidement que les études détaillées de 1999. Elles avaient pour objectif de confirmer ou de modifier et mettre à jour les résultats et conclusions de l'inventaire de 1999. Ainsi, l'exercice visait à repérer et à confirmer la présence et l'état de toutes les espèces d'importance de la faune et de la flore des îles Petrie. Les découvertes effectuées dans le cadre de ces enquêtes ont été intégrées à la banque de données mise à jour et améliorée. Bien qu'il n'y ait pas eu d'examen de la faune en 2009, les observations d'espèces d'animaux qui ont été effectuées de façon fortuite dans le cadre de la mise à jour des conditions de la végétation ont tout de même été consignées.

CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS EXISTANTES

L'examen du site mené en 2009 indique que les caractéristiques naturelles et les fonctions écologiques des îles Petrie n'ont presque pas changé depuis l'inventaire détaillé de 1999. Cela s'applique non seulement à la diversité et à l'état de la biodiversité indigène du secteur, mais aussi à l'intégrité écologique globale du site. Un tel maintien d'une haute qualité de l'état de l'environnement naturel est rare dans les espaces naturels urbains grandement utilisés et montre bien la force du renouvellement des habitats dans le secteur. Les effets dynamiques et essentiels de l'inondation de la majeure partie des terres lors de la crue de la rivière des Outaouais jouent un rôle déterminant dans ce renouvellement.

Représentation des habitats

Au total, 18 types de végétation (écotypes), décrits dans le Southern Ontario Ecological Land Classification System, ont été repérés dans le secteur à l'étude durant l'inventaire exhaustif de 1999, et leur présence a été confirmée durant l'examen de 2009. Ces écotypes sont classés dans neuf catégories d'habitats :

HABITATS EN MILIEU HUMIDE

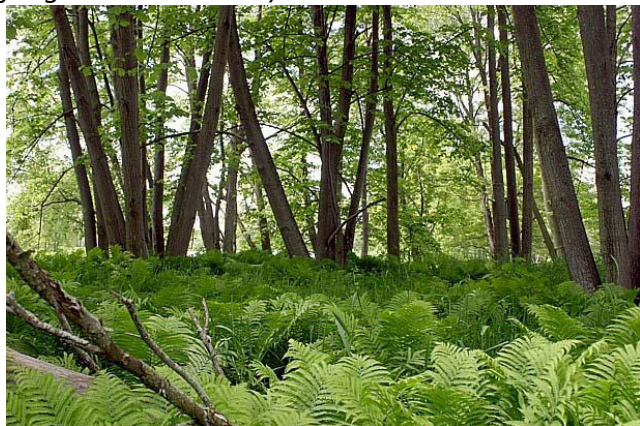
- 1) Milieu aquatique (eau peu profonde) (SAS) : un écotype
- 2) Prairie marécageuse (eau peu profonde) (MAS) : deux écotypes
- 3) Prairie marécageuse (sol minéral) (MAM) : un écotype
- 4) Fourrés marécageux (SWT) : un écotype
- 5) Forêt marécageuse de feuillus (SWD) : six écotypes

HABITATS EN ZONE SÈCHE

- 6) Forêt de feuillus (RB) : trois écotypes
- 7) Forêt mixte (FOM) : un écotype
- 8) Lande de sable (SBO) : un écotype
- 9) Paysage façonné par l'homme (CU) : un écotype

La végétation de la forêt marécageuse (SWD4-1) (composée de micocouliers et de matteucies fougère-à-l'autruche), qui est assez présente sur le site, est un type d'habitat rare à l'échelle de la province et ne se trouve que sur les îles alluviales de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent. Dans la ville d'Ottawa, la présence de pruches dans la forêt Queenswood constitue un des meilleurs exemples de ce type de végétation.

Végétation de forêt marécageuse (micocouliers et matteucies fougère-à-l'autruche)



Flore

L'île Petrie abrite l'une des plus grandes diversités d'espèces de flore indigène de tous les secteurs naturels de la ville d'Ottawa : on y a observé plus de 320 espèces indigènes de plantes vasculaires. Cela représente presque toutes les diverses espèces indigènes des îles alluviales comparables de la rivière des Outaouais, y compris l'île Lower Duck, l'île Upper Duck et l'île Kettle (à Gatineau). Il est très probable que la diversité de la faune y soit tout aussi considérable.

Plus d'une vingtaine d'espèces de plantes d'importance régionale (rares dans la ville d'Ottawa) se trouvent dans le secteur des îles Petrie, y compris deux espèces d'importance provinciale, soit la massette carex (*Carex typhina*) sur les îles, et la renouée à feuilles d'arum (*Persicaria arifolia*) dans la forêt Queenswood.

Une autre espèce d'importance est considérée comme une espèce menacée à l'échelle nationale et provinciale. Il s'agit du noyer cendré (*Juglans cinerea*), habituellement dispersé dans la vallée inférieure de l'Outaouais. Cette espèce est exceptionnellement commune dans le secteur à l'étude (et sur d'autres îles alluviales de la rivière des Outaouais). Sur les îles Petrie, la santé et l'état de plus de 200 de ces arbres ont été évalués.

Noyers cendrés malades le long des rives des îles Petrie



Faune

Deux espèces en péril, la tortue mouchetée et la tortue musquée, habitent la forêt marécageuse des îles Petrie. De plus, la guifette noire, la tortue géographique, la chélydre serpentine et le monarque, des espèces préoccupantes (signalées, mais non protégées en vertu des règlements de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition*), sont également présentes dans le secteur à l'étude. La présence de tortues est assez commune dans les secteurs d'eau libre profonde. Les sternes qui ont été observées dans le marais nichent dans un habitat semblable situé à Gatineau, au Québec, et s'aventurent sur les îles Petrie pour se nourrir. Pour ce qui est du papillon monarque, commun dans le sud de l'Ontario, il a été observé dans tous les habitats du secteur.

Fonctions écologiques

La valeur des caractéristiques particulières connues et possibles des îles Petrie dépend de la persistance et de l'intégrité de son environnement naturel. Le secteur à l'étude offre à cet égard la meilleure représentation de différents habitats peu communs et d'habitats propres à la rivière des Outaouais dans la ville

d'Ottawa. Certains éléments qui caractérisent la forêt marécageuse de feuillus ont une importance à l'échelle régionale et provinciale; de même, les micocouliers de la forêt marécageuse sont un type de végétation pouvant être considéré comme rare à l'échelle nationale.

L'excellente représentation de la biodiversité indigène de ces habitats d'îles alluviales demeure un des attributs les plus importants de la fonction écologique du secteur à l'étude. Ce secteur constitue également une zone de concentration pour la faune aquatique, principalement pour les oiseaux migrateurs. Le niveau de représentation d'espèces rares florales et fauniques qu'on y trouve est exceptionnel parmi les zones naturelles de la ville d'Ottawa.

RÉPERCUSSIONS ET CONTRAINTES

L'aménagement d'un grand secteur alloué à la plage et utilisé quotidiennement, de même que l'agrandissement de la marina, a apparemment entraîné peu ou pas de perte de la valeur environnementale des îles Petrie. Le fait que l'aménagement du parc ait presque entièrement été confiné à un ancien secteur industriel (extraction de sable) a grandement contribué à en atténuer les répercussions, ce qui est exceptionnel.

Utilisation à des fins récréatives

Depuis l'aménagement de la plage et des aires de stationnement et de pique-nique, l'utilisation du site à des fins récréatives a augmenté considérablement. Les activités se concentrent principalement dans le parc, bien que la navigation (canotage, kayak, pêche récréative) autour des îles Petrie ait aussi augmenté sensiblement. Fait étonnant, les preuves d'une dégradation à long terme du site hors de la zone aménagée demeurent minimales. Il est probable que ceci soit attribuable à certains des sentiers et des aménagements associés réalisés par les résidents (les Amis de l'île Petrie), à l'accès relativement difficile à certains des secteurs

écologiques les plus vulnérables, ainsi qu'à la capacité réparatrice de la crue annuelle de la rivière.

Passerelle pour les vélos de montagne et légère érosion du sol dans la forêt Queenswood



Depuis l'évaluation de 1999, les conséquences de l'utilisation des sentiers non officiels dans la forêt Queenswood de même que des sentiers officiels adjacents demeurent grandement inchangées. En effet, bien qu'une augmentation mineure de l'érosion des pentes est évidente aux endroits où les vélos de montagne (pratiquement inexistantes en 1999) sont passés à l'extérieur des sentiers, l'aménagement non officiel de passerelles a contribué à réduire les conséquences possibles de ce comportement dans certaines sections humides des sentiers.

Facteurs biologiques

La présence d'espèces de plantes envahissantes ne semble pas être un facteur biologique considérable dans le secteur à l'étude. L'augmentation de la population d'iris des marais (*Iris pseudoacorus*) et de topinambours (*Helianthus tuberosus*) est évidente, mais ne semble pas poser problème. La population d'autres espèces envahissantes communes comme la salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*) et l'hydrocharide grenouillette

(*Hydrocharis morsus-ranae*) est semblable à celle observée en 1999.

Les effets de la dégénérescence rapide, incontrôlable et dévastatrice qui s'attaque à la population indigène de noyer cendré sont à présent évidents et finiront probablement par éliminer entièrement l'espèce du secteur à l'étude.

INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

Dans l'ensemble, malgré un aménagement à but récréatif d'assez grande envergure dans certaines parties du secteur, l'intégrité écologique générale semble être comparable à celle observée en 1999. Les habitats de la forêt marécageuse et de la forêt en zone sèche de la partie continentale du secteur à l'étude semblent avoir su conserver leur biodiversité indigène. En substance, les caractéristiques et les fonctions environnementales des îles Petrie semblent en excellente condition. Le secteur à l'étude présente un potentiel considérable pour l'aménagement d'installations et la création d'occasions de loisirs de faible intensité sur terre et sur l'eau, sans compromettre les caractéristiques et les fonctions environnementales importantes.

HABITATS

Comme l'indique le rapport de Brunton (1999), on compte neuf habitats différents sur les îles Petrie (voir la figure 3). Ces habitats sont décrits ci-dessous d'après les plus proches équivalents présentés dans le Southern Ontario Ecological Land Classification System (Lee et coll., 1998).

1. Forêt marécageuse de feuillus

Ce secteur, dont la biodiversité est relativement faible, possède une grande intégrité écologique : il s'agit en effet d'un des types de végétation les moins perturbés dans la région d'Ottawa-Gatineau.

- a. Terres marécageuses de feuillus (frênes) (sol minéral)
 - i. Végétation dominée par le frêne vert.
 - ii. Situées principalement sur les bords du marais Petrie.
 - iii. Sol minéral sablonneux.
 - iv. Forêt perturbée (perturbations attribuables à l'inondation par le barrage de Carillon, à la décharge et à l'extraction de sable).
 - v. Sous-bois dense constitué d'alpiste des Canaries (*Phalaris arundinacea*) (espèce non indigène).
 - vi. Présence de petits peuplements forestiers de feuillus (frêne noir) sur le sol minéral des parties matures en zone sèche de la forêt Queenswood.
- b. Terres marécageuses de feuillus (érables) (sol minéral)
 - i. Situées dans la majeure partie de l'habitat marécageux sablonneux périodiquement inondé des îles.
 - ii. Sous-bois dominé par la matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*) et l'alpiste des Canaries.
 - iii. Peuplements forestiers d'érables dominés par les érables rouges et les érables argentés.
- c. Forêt de feuillus de micocouliers (sol minéral)
 - i. Située dans les parties centrales de l'île de l'est, de l'ouest et du centre.
 - ii. Sous-bois presque entièrement composé de peuplements de matteucie fougère-à-l'autruche.

2. Fourré marécageux

Cet habitat occupe les zones d'eau peu profonde et les sites inondés périodiquement dans les lieux découverts ou partiellement boisés. Zone de transition entre le marais et la forêt, il possède une grande biodiversité qui comprend des oiseaux des marais et de petits mammifères vivant dans les milieux humides. Cet habitat est relativement jeune, l'habitat

original ayant été détruit après la construction du barrage de Carillon.

- a. Fourré d'aulnes (sol minéral)
 - i. Situé en bordure des baies protégées sur la rivière des Outaouais et dans de petites dépressions dans la forêt mature en zone sèche de la forêt Queenswood.
- b. Fourré marécageux de saules (sol minéral)
 - i. Situé en bordure du marécage peuplé d'alpiste des Canaries et de certaines baies protégées sur les îles.

3. Prairie marécageuse

Créé après l'inondation causée par la construction du barrage de Carillon en 1964, cet habitat présente une faible biodiversité et une quantité plutôt importante d'espèces végétales étrangères.

- a. Prairie marécageuse (sol organique)
 - i. Constituée principalement d'alpiste des Canaries (espèce étrangère).
 - ii. Située dans les anciens secteurs continentaux qui présentent une mince couche de matière organique.
 - iii. Dans des circonstances normales, cet habitat serait composé d'une végétation de marais peu profond.

4. Marécage peu profond

Cet habitat a été créé après l'inondation causée par la construction du barrage de Carillon en 1964. Sa biodiversité indigène est plus riche que celle du marais peuplé d'alpiste des Canaries, bien que la présence de sparganier dans le secteur indique que le milieu est perturbé. Cette zone abrite la plus riche biodiversité du milieu humide des îles Petrie, y compris la plus grande population de faune des marais. Cet habitat dynamique protège la structure du complexe des îles en réduisant l'érosion et la sédimentation.

- a. Marais peu profond (sol organique)
 - i. Inondé en permanence.
 - ii. Vidangé périodiquement par de l'eau mouvante.

- iii. Grande diversité de plantes vasculaires d'importance.
- iv. Présence d'importants sites de nidification de tortues.
- v. Il y a plusieurs marais peu profonds peuplés de massettes le long du canal Petrie et des secteurs en eau peu profonde des îles et du marais Petrie.

5. Milieu aquatique en eau peu profonde

Des plantes à feuilles flottantes et des plantes submergées poussent dans cet habitat, qui ne présente aucun effet négatif durable de l'inondation causée par le barrage de Carillon.

- a. Milieu submergé
 - i. Comporte différentes associations de plantes aquatiques, dominées par le potamot (espèce de *Potamogeton*), la zostère marine (*Valisneria Americana*) et l'élodée du Canada (*Elodea Canadensis*).
 - ii. Certains secteurs sont gravement infestés par plusieurs espèces de mauvaises herbes aquatiques comme le myriophylle eurasiens (*Myriophyllum spicatum*) et l'hydrocharide grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*).
 - iii. Milieu aquatique (eaux mouvantes peu profondes à profondes) soumis à la crue, avec un substrat sablonneux servant de milieu de transition entre l'eau libre et le marais.
 - iv. Biodiversité importante et habitat pour des poissons, des tortues et d'autres espèces animales.
 - v. Transformation future de cet habitat en marécage en raison du processus de succession naturelle accéléré par les espèces envahissantes.

6. Forêt de feuillus en zone sèche

Situé sur la partie continentale du site, ce type d'habitat était autrefois dominant; il a toutefois été déplacé en raison de l'agriculture et est actuellement en régénération. Il s'agit du

secteur comportant la végétation la plus mature dans le parc des îles Petrie.

- a. Forêt de feuillus de peupliers et de bouleaux blancs (milieu sec soumis à la crue)
 - i. Habitat dominé par le tremble et qui compte aussi des frênes blancs, des frênes verts, des chênes à gros fruits et des érables rouges.
 - ii. Tapis végétal composé d'herbes indigènes et étrangères.
- b. Forêt de feuillus (milieu sec soumis à la crue)
 - i. Présence d'espèces de plantes de début de succession sur les côtes de sable en zone sèche.
 - ii. Présence d'espèces arborescentes comme le tilleul d'Amérique, le micocoulier et le noyer cendré.
 - iii. Présence de micocouliers (espèce d'importance régionale) sous forme de petits peuplements, deux aux extrémités nord et sud de l'île du nord et un troisième sur une côte de la forêt Queenswood.
- c. Forêt de feuillus en basses terres (milieu humide soumis à la crue)
 - i. Anciens pâturages inondés en saison, dominés par le frêne vert.
 - ii. Située sur les îles traversées par la route sur digue et les autres secteurs riverains à l'ouest de la forêt Queenswood.

7. Forêt mixte en zone sèche

Il s'agit d'une forêt d'érables à sucre, de pruches et de bouleaux jaunes matures poussant sur des sols intacts de sable silteux et d'argile dans la partie continentale du site. Le sous-bois est inhabituellement dense et diversifié entre les feuillus. Cet habitat constitue une transition entre la forêt de feuillus et la forêt de conifères.

- a. Forêt d'érables à sucre et de pruches
 - i. Située dans les secteurs de glissement de terrain sur des sols argileux et de sable silteux dans la forêt Queenswood.
 - ii. Avant la coupe sélective par les pionniers, il y avait une présence importante de pruches du Canada.

8. Lande de sable

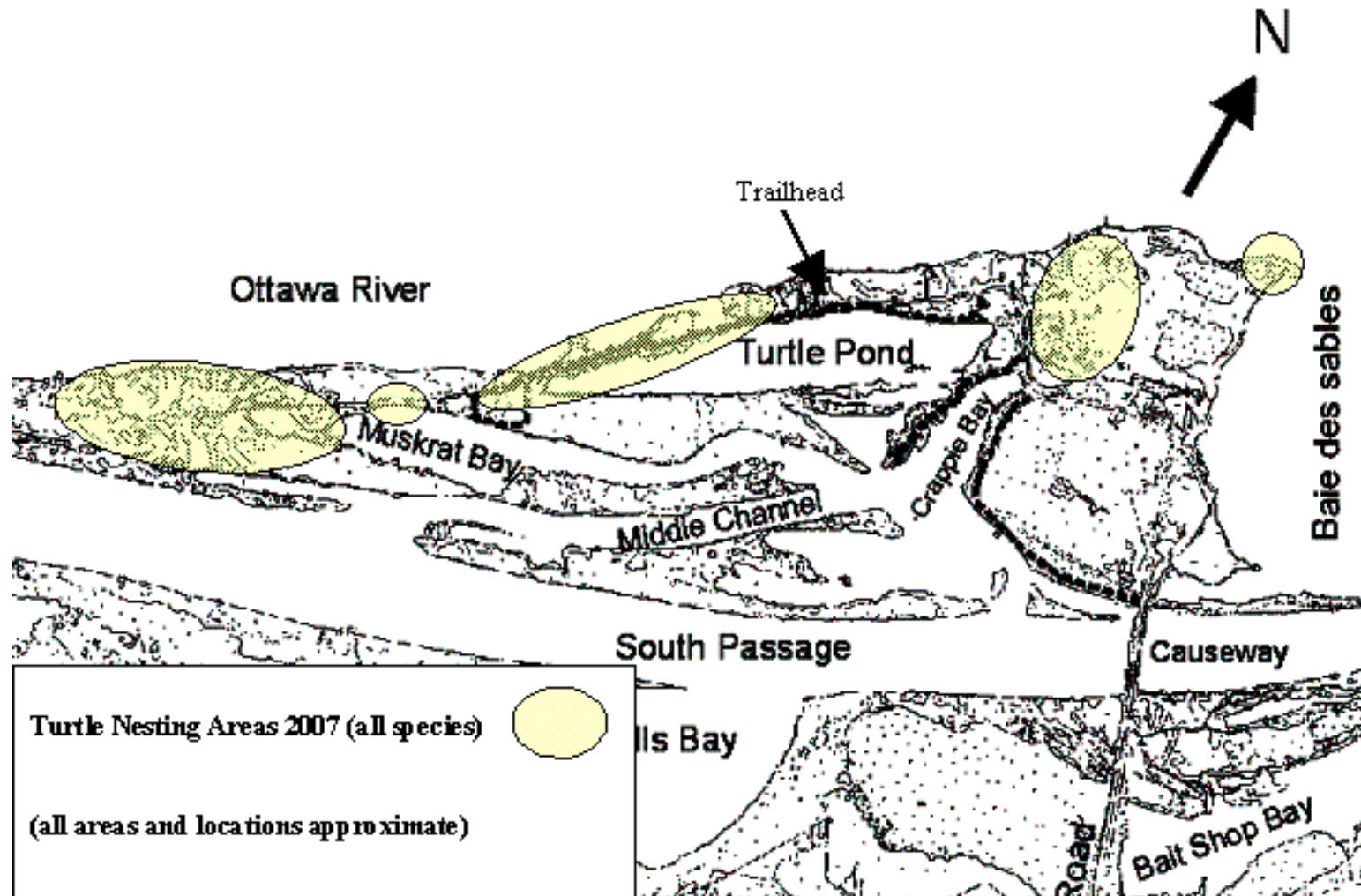
Cet habitat présente une végétation majoritairement indigène de faible à moyenne densité qui pousse dans les petits secteurs de lande de sable ouverte sur les îles Petrie, dans les arrière-plages et dans les clairières perturbées. La lande de sable est maintenue dans cet état par des perturbations actives. Les conditions exceptionnellement sèches et l'emplacement à découvert créent un habitat inhospitalier pour la flore habituelle de la région d'Ottawa-Gatineau. La biodiversité est faible dans cet habitat.

- a. Lande de sable ouverte
 - i. Composée d'espèces comme la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*), le pâturin comprimé (*Poa compressa*), le millepertuis commun (*Hypericum perforatum*) et les épervières (espèce *Hieracium*) qui poussent sur du sable pratiquement pur.
 - ii. Écosite rare en Ontario.
 - iii. Présence de fougère-aigle sèche dans une clairière à l'extrémité ouest de l'île du nord et à l'extrémité est de l'île de l'ouest, de même que dans d'autres petites arrière-plages sur les îles de l'est, du nord et de l'ouest.

9. Habitat façonné par l'homme

Cet habitat, situé du côté sud du marais Petrie, est constitué de pâturages en régénération. L'établissement de mauvaises herbes non indigènes est commun dans les prés en régénération, menace les espèces indigènes et réduit l'intégrité écologique de l'habitat.

- a. Pré façonné par l'homme
 - i. Végétation de début de succession composée d'herbes de pâturage et de bon nombre d'herbes étrangères.
 - ii. Situé après la forêt et les fourrés de la zone sèche (fourrés de framboisiers, de sumacs ou d'aubépines façonnés par l'homme).
- b. Secteur aménagé (p. ex., parcs de stationnement, partie supérieure de la plage)
 - i. Exempt de végétation à l'exception de quelques mauvaises herbes en bordure de la route à l'occasion.
 - ii. N'est pas considéré comme un habitat naturel ou semi-naturel.
 - iii. Habité malgré tout par des espèces sauvages dans certaines conditions.



Carte de la nidification des tortues. Cette carte représente les différents sites de nidification des tortues en 2007. Les résultats sont plutôt similaires à ceux obtenus en 2006, et semblent refléter les sites de nidification décrits en 2009. L'image provient de l'enquête sur la nidification des tortues de l'île Petrie intitulé *Petrie Islands Turtle Nesting Survey* (2007).

Annexe B – Intervenants et groupe responsable de la planification

Ce projet a été mené par le planificateur de parcs Kevin Jones (Service des parcs, des loisirs et de la culture de la Ville d’Ottawa) avec l’appui du Service de l’urbanisme et de la gestion de la croissance (Unité de l’utilisation du sol et des systèmes naturels) et des Services forestiers. L’Office de protection de la nature de la vallée Rideau (OPNVR) et le ministère des Richesses naturelles de l’Ontario (MRN) ont offert des conseils techniques supplémentaires. Des groupes d’intervenants locaux, dont un groupe consultatif officiel, le comité consultatif de l’île Petrie, ont offert leur contribution tout au long de l’élaboration du plan, une initiative menée par l’équipe de projet d’Ottawa de SENES Consultants Limited, en collaboration avec Holly Bickerton, écologiste, et Civitas Architects Inc.

Plusieurs intervenants communautaires, dont beaucoup font partie du comité consultatif de l’île Petrie, ont participé officiellement à l’élaboration du plan de gestion au cours de 2010 et 2011. En voici la liste :

Nom	Organisme
Bill Bower	Ottawa Duck Club
Meredith Brown	Sentinelle Outaouais
Robert Burnford	Conseil de l’intendance environnementale d’Ottawa
Joffre Cote	Conseil de l’intendance environnementale d’Ottawa
Royal Galipeau	Député, Orléans
Peter Goddard	Aire de conservation Baxter, Office de protection de la nature de la vallée Rideau
Len Goddard	Sonshine Club
Yves Grandmaître	Réserve écologique Grandmaître; Oziles’ Café, marina et pêche
Pierre Grandmaître	Réserve écologique Grandmaître; Oziles’ Café, marina et pêche
Ed Gratton	Queenswood United Church
Henri Gravelle	Bureau du conseiller Bob Monette
Robert Gray	Les Amis de l’île Petrie
Peter Hall	Comité consultatif sur les forêts et les espaces verts d’Ottawa

Nom	Organisme
Christine Hanrahan	Ottawa Field-Naturalists’ Club
Clive Horne	Association communautaire du village de Cumberland
Fred Hyde	Association des résidents de Navan
Beth Lalonde	Cairine Wilson Secondary School
Phil McNeely	Député provincial d’Ottawa-Orléans
Bob Monette	Conseiller municipal, Ville d’Ottawa
Tony Pancheco	YMCA/YWCA
Dave Redmond	Villages Community Association, président du comité consultatif de l’île Petrie
Zybina Richards	Association communautaire de Fallingbrook
Suzanne Sanford	Agente de liaison avec la collectivité (loisirs), Ville d’Ottawa
Al Tweddle	Amis de l’île Petrie, Association communautaire de Queenswood Heights

Annexe C – Résumé des commentaires du public

Le tableau suivant présente un résumé des commentaires du public.

Commentaires	Réponse
Désir de conserver les caractéristiques naturelles des îles.	Les caractéristiques naturelles seront conservées ou améliorées au moyen de différentes politiques et actions et par la création de « zones d'écologie naturelle » et de « zones sauvages ».
Désir d'accroître la place des îles comme point de rassemblement de la communauté .	Ce point est inclus dans les orientations du plan.
Protection des tortues et de leur habitat.	Pour protéger les tortues durant la période de nidification, on envisage l'utilisation de treillis métallique contre les organismes nuisibles (rats-laveurs), la désignation de zone de conservation pour réduire les perturbations attribuables aux activités humaines, la sensibilisation du public et l'officialisation des sentiers.
Nidification des tortues – On observe un certain nombre de nids de tortues autour des nouvelles installations sanitaires et dans la partie est de la plage. Cela est préoccupant compte tenu de la tenue du festival Carivibe en juin sur la partie est de la plage, au cœur de la saison de nidification.	Des mesures de gestion visant à protéger la nidification des tortues contre les humains et les prédateurs seront incluses dans le plan.
« Interdiction de l' accès par bateau » dans le secteur où les tortues s'exposent au soleil.	L'interdiction de naviguer dans les secteurs vulnérables et des mesures de dissuasion de la navigation en général figurent parmi les mesures de gestion.
Expansion des partenariats avec d'autres organismes et groupes communautaires.	Cette mesure est comprise dans les objectifs et les actions du plan, p. ex., avec les Amis de l'île Petrie, le comité consultatif de l'île Petrie et les écoles.
Très grand nombre de problèmes quant à la surveillance et à l'application de la réglementation . La majeure partie de l'application des règlements incombe aux Amis de l'île Petrie. Il est nécessaire de clarifier les rôles et les responsabilités des intervenants.	Les rôles respectifs sont présentés dans le plan et continueront d'être clarifiés au cours de la mise en œuvre, entre autres dans le cadre de la mise sur pied recommandée du conseil consultatif de gestion de l'île Petrie.
Toutes les activités proposées par de grands groupes devraient être examinées par les Amis de l'île Petrie.	La Ville sera responsable de l'approbation des événements, tandis que le personnel municipal fera le pont avec les Amis de

Commentaires	Réponse
	l'île Petrie.
Problèmes concernant la gestion de l'utilisation de la plage pour les événements d'envergure ; il s'agit d'un excellent emplacement et son utilisation devrait être encouragée; mais la surutilisation demeure possible.	Un coordonnateur des événements de la Ville tranchera sur les questions relatives à la capacité du site d'accueillir des événements d'envergure et prendra des mesures particulières pour l'île Petrie, entre autres en matière de sécurité.
Amélioration du réseau de sentiers existant.	Le plan comprend l'officialisation des sentiers, la fermeture des sentiers non autorisés sur les îles Petrie et l'amélioration des sentiers sur la partie continentale et la partie insulaire du site.
Aménagement d'un sentier en boucle autour de l'étang des Tortues.	Cette possibilité est incluse dans le plan et sera considérée ultérieurement.
Trop grand nombre de sentiers dans la forêt Queenswood.	Certains sentiers seront fermés.
Création d'un parcours d'interprétation dans le secteur pour les kayakistes et les canoéistes .	La création d'un parcours d'interprétation figure dans le plan du site (voir la figure 7). Cette initiative sera appuyée par la création d'une carte et de possibles applications pour les téléphones intelligents ou des renseignements en ligne.
Promotion des activités attrayantes pour les jeunes , comme l'aviron, le kayak, et la voile.	Cette mesure sera appuyée par l'offre de cartes et de renseignements en ligne sur les circuits de kayak et de canot de même que par l'offre de programmes en partenariat sur les lieux.
Amélioration de l'offre de programmes de sensibilisation et d'interprétation de la nature sur le site. Amélioration du centre d'interprétation /écomusée.	Les partenariats avec différents groupes continueront pour ces activités, notamment pour l'amélioration du centre d'interprétation.
Amélioration (revêtement) de la route d'accès et du stationnement dans la partie des îles servant aux activités récréatives.	La route ne sera pas pavée en raison de la nécessité de conserver une surface perméable (pour protéger les systèmes naturels).
Plantation d'arbres.	La plantation de quelques arbres est prévue dans le concept du site.
Construction d'un abri contre le soleil, le vent et la pluie.	Cette mesure a été proposée dans la conception du site.
Installation de tables de pique-nique.	Cette mesure a été proposée dans la conception du site.
Installation de toilettes (toilettes portatives à proximité de l'aire de pique-nique et du centre d'interprétation).	La Ville envisagera cette possibilité.
Installation d'une barrière permettant de fermer le site la nuit .	La Ville envisagera la possibilité d'installer une barrière automatique.

Commentaires	Réponse
Danger du cours d'eau du côté des îles où se trouve la baie pour les embarcations de plaisance (billots de bois et souches sous-marines).	La navigation de plaisance sera découragée dans ce secteur.
Construction d'un pavillon extérieur sur les îles Petrie.	Rien n'est prévu en ce sens; un aménagement supplémentaire du site n'est pas approprié pour cette zone de plaine inondable et de terre humide d'importance réglementée. Seules les structures en plein air seront envisagées.
Amélioration des installations de mise à l'eau, d'entreposage pour les groupes communautaires, d'aviron et de navigation.	Des installations de mise à l'eau et d'autres installations à l'appui font partie du concept du site.
Conservation du secteur dans un état aussi naturel que possible (aucun nouveau sentier).	Aucun nouveau sentier n'est proposé.
Installation de panneaux d'interprétation avec des photographies des différentes espèces et des renseignements sur l'environnement.	Ces propositions seront incluses sur les panneaux d'interprétation.
Défis de la gestion pour les cinq prochaines années : <ul style="list-style-type: none"> - qualité de l'eau; - gestion des répercussions des activités humaines sur les secteurs naturels; - gestion de la population de bernaches du Canada; - répercussions des aménagements à proximité; - gestion des déchets; - gestion des organismes nuisibles et des espèces envahissantes; - amélioration de l'accès au site pour les piétons, les cyclistes et les usagers du transport en commun. 	Toutes ces questions sont abordées dans le plan de gestion.
Création d'un organisme de bienfaisance pouvant produire des reçus fiscaux aux donateurs.	Cette mesure sera examinée dans le cadre de la mise en œuvre; cela permettrait peut-être aux Amis de l'île Petrie d'obtenir un financement supplémentaire.
Adoption de mesures visant à éviter à tout prix l'invasion de motomarines et d'autres véhicules récréatifs bruyants et polluants.	Le plan restreint ce type d'utilisations.
Mise en place d'une nouvelle concession pour une terrasse . Il s'agit d'une surface bétonnée comportant 190 places assises située autour d'un site de nidification des tortues à proximité de la rive nord.	La proposition a été abandonnée.

Commentaires	Réponse
L'imposition d'une amende (120 \$) est la meilleure façon de dissuader les propriétaires d'amener leurs chiens sur le site ; il serait peut-être utile d'afficher le montant de l'amende sur les panneaux de signalisation.	Cette question sera réglée par une modification de la signalisation, par l'application du règlement municipal, par la promotion de l'utilisation des parcs environnants où les chiens sont permis, etc.
Trop grande présence de signalisation négative sur les îles, de pollution visuelle à cause de la signalisation, de signalisation inefficace, etc.	Le plan recommande l'enlèvement de la majeure partie de la signalisation négative et une disposition stratégique de la nouvelle signalisation.
Installation d'un panneau d'accueil dans la « courbe de la route » : une petite zone où les automobilistes peuvent se ranger avec une grande carte qui pointe les attractions et caractéristiques des îles.	Cette mesure est proposée dans le concept du site.
Beaucoup de problèmes concernant l' accès pendant l'automne et la saison intermédiaire ; présence nécessaire de sauveteurs durant les fins de semaine en juin et en septembre, besoin d'un accès à des toilettes pendant cette période. Possibilité de faire appel aux services de fournisseurs contractuels pour l'accès durant ces périodes.	Cette question sera examinée au cours de la mise en œuvre et de l'attribution des responsabilités aux groupes de personnel de la Ville et aux intervenants.
Possibilité d'aménagements récréatifs supplémentaires.	Le plan vise à mettre à profit le potentiel récréatif du site, en fonction de la capacité écologique.
Inquiétudes relatives à l' application de fertilisants à la plage pour éloigner les bernaches du Canada (santé et qualité de l'eau).	Cette méthode peut entraîner une contamination de l'eau et des problèmes pour la santé des visiteurs en raison du phosphore contenu dans le fertilisant; cette méthode est découragée et d'autres options sont analysées dans le plan de gestion.
Y aurait-il des avantages à changer le zonage du site pour en faire une « zone rurale » ? Cela ouvrirait quelques avenues avantageuses pour des groupes comme les Amis de l'île Petrie, qui pourraient obtenir du financement du gouvernement provincial, permettrait de garder la propriété sous l'égide de la Ville et pourrait offrir davantage de souplesse quant aux utilisations supplémentaires.	Cette mesure pourrait être envisagée dans le cadre de la mise en œuvre du plan.
Création d'un site Web pour les îles Petrie.	Cette possibilité est envisagée dans le cadre de la stratégie de communication.
Reconnaissance de la contribution des bâtisseurs au développement de les îles Petrie.	Un texte a été ajouté au plan afin de souligner la contribution à les îles Petrie de particuliers et de familles.

Annexe D – Recommandations relatives aux communications

Voici des possibilités supplémentaires concernant la signalisation sur le **site** et le traitement de messages qui se basent sur les recommandations relatives aux communications contenues à la section 6.

Photographies de la signalisation existante



Vous trouverez ci-dessous quelques révisions possibles à apporter à la signalisation du site pour privilégier des messages positifs, suivis d'exemples de signalisation et de points d'entrée provenant d'autres parcs.

- Un panneau pourrait indiquer que les piétons et les cyclistes peuvent circuler dans une direction, mais que seuls les piétons sont autorisés dans l'autre direction.
- Un panneau pourrait comporter le message suivant : « Les chiens ne sont pas autorisés sur l'île. Nous vous invitons à promener votre chien dans la forêt Queenswood sur la partie continentale du site ou dans le parc X à proximité. Les contrevenants s'exposent à une amende de XX \$. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration. »
- Un panneau d'accueil pourrait comprendre la liste des activités à venir (événements d'envergure et activités tenues par des membres de la communauté ou des intervenants et qui sont ouvertes au public, comme des randonnées guidées et des pique-niques).
- Le panneau d'accueil fera la liste des activités permises seulement; les activités interdites pourront être affichées sur un autre panneau.
- L'installation de panneaux de mise en garde contre l'herbe à puce pourrait aider à ce que les visiteurs demeurent sur les sentiers.
- On recommande que le nombre général de panneaux soit réduit, principalement en ce qui concerne les panneaux d'interdiction de stationner et ceux portant des messages négatifs.
- Le code QR pour l'application mobile de la Ville pourrait être placé sur les panneaux du site pour permettre aux visiteurs de découvrir d'autres parcs municipaux et de les explorer, ce qui comprendrait des parcs où les activités interdites sur l'île Petrie sont autorisées (p. ex., promenade de chiens).



Exemples de panneaux d'accueil et de passerelle



Photo : Rudy Dale, 2000



Exemples de panneaux d'orientation, d'interprétation et d'information



Photo : Stewart MacDonald, 2007



Photo : <http://shawneetheshep.blogspot.com/2010/01/pyramid-mountain-natural-historic-area.html>, 2010



Photo : Richard Layman, 2007



Photo : www.istockphoto.com

